

Vivre à **LIMOGES**

**PLACE DES BANCS,
UNE INVITATION
À LA FLÂNERIE**


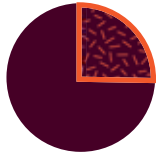

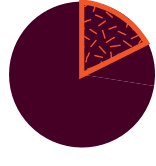

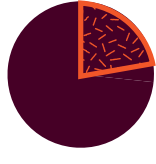



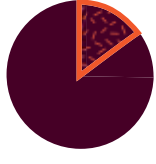

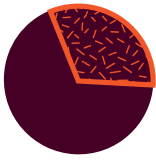

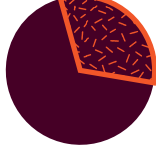
210

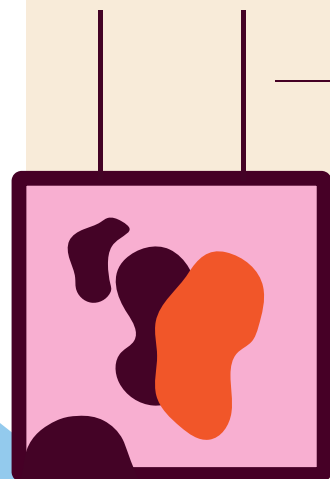
Le magazine municipal d'information - Janvier 2026



COÛTS RÉELS DES SERVICES PUBLICS

Chaque service public à un coût, bien souvent supérieur à celui que doivent acquitter les usagers. En voici quelques exemples

		COÛTS RÉELS POUR LA VILLE DE LIMOGES	TARIFS POUR L'USAGER	
1 ENTRÉE À LA PATINOIRE		20 €	6,80 €	
1 ENTRÉE ADULTE À LA PISCINE		16,60 €	de 1,19 € à 3,80 €	
MERCREDIS SPORTIFS POUR LES JEUNES RÉSIDENTS À LIMOGES		182 €	de 15,50 € à 51,50 €	
1 ANNÉE AU CONSERVATOIRE		3 300 €	de 34 € à 343 €	
1 ENTRÉE AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS		33 €	gratuit à 5 €	
1 HEURE D'ACCUEIL EN CRÈCHE		12,16 €	de 0,49 € à 5,26 €	
1 REPAS SERVI À LA CANTINE		13,90 €	de 1 € à 5,15 €	





Chères Limougeaudes, Chers Limougeauds,

Nous sommes en 2026, déjà !

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne année. Qu'elle soit, pour vous et vos proches, la plus prospère et heureuse.

La rue du Pont Saint-Martial est rouverte à la circulation. Mais attention, elle fait l'objet d'un changement de sens et les automobilistes doivent désormais la remonter.

Ce choix de modification des règles de circulation a été suggéré par les habitants et conforté par les études des flux. Mais il s'inscrit aussi dans une logique bien plus vaste de circulation à l'échelle d'un quartier.

Le principe est d'ailleurs le même pour la plupart des sites qui se refont une beauté, comme dans les quartiers du Chinchauvaud ou du Puy-Las-Rodas pour lesquels des réunions publiques ouvertes aux habitants étaient organisées.

Tout l'intérêt de ces temps d'échanges et de discussions réside dans l'expertise d'usage dont font preuve ceux qui fréquentent ces secteurs. Certains y habitent et d'autres y passent parce qu'ils vont travailler par exemple. Chacun a donc des attentes personnelles quant aux aménagements.

Et lorsque nous croisons toutes les remarques qui sont faites, nous pouvons déterminer quel choix sera le meilleur pour satisfaire le plus grand nombre, sans compliquer le quotidien des autres. Tous les professionnels qui travaillent dans ce domaine y sont particulièrement attentifs.

Regardez place des Bancs : les travaux de voirie sont terminés, les arbres ont été plantés, des bancs installés. Et c'est maintenant la place du Poids-Public qui va faire l'objet de toutes les attentions.

XXX

Pour garantir la quiétude du cadre de vie, je suis convaincu que chaque citoyen a un rôle à jouer, tant individuellement par son comportement, que collectivement vis-à-vis des autres.

La plupart des petits gestes et efforts que nous faisons - quand c'est un effort dont il s'agit ! - garantissent le bien vivre ensemble : jeter son papier à la poubelle, son mégot dans un cendrier, ramasser les déjections de son chien, ne pas faire de trottinette sur les trottoirs, lever le pied quand on est à vélo au milieu des piétons, éviter de faire du bruit quand ça dérange, ...

Nous consacrons justement un article à ce sujet dans ce numéro pour rappeler quelques-unes de ces règles.



Avant chaque conseil municipal, le maire de Limoges reçoit les journalistes pour une conférence de presse à l'hôtel de Ville.

En 2026, la collectivité continuera l'ambitieuse politique d'investissements qu'elle a engagée depuis plusieurs années : 55 M € de dépenses d'équipement sont prévues, plusieurs millions d'euros sont alloués à la rénovation des écoles, des crèches, à des actions en faveur du développement durable et des économies d'énergie, ...

XXX

Notre devoir est aussi de donner aux jeunes les moyens de s'accomplir et d'accompagner les seniors à bien vivre leur avancée en âge.

Quand des élèves partent à la découverte de leurs perspectives d'orientation ou de certains métiers, quand les seniors participent aux ateliers qui sont proposés à la Maison des seniors, ou quand les échanges intergénérationnels se multiplient, je suis certain que nous sommes sur la bonne voie.

Fidèlement à vous

Émile Roger Lombertie
Maire de Limoges



SOMMAIRE



16

3- LE MOT DU MAIRE

8- DOSSIER

- Le budget municipal en 2026

14- VIVRE LIMOGES

- Le cadre de vie, tous concernés
- Qui sont les agents recenseurs
- Les 120 ans de la loi 1905
- Les p'tits reporters à 7ALimoges
- Bienvenue aux Halles

40- ÉCONOMIE

- Les 10 ans du Limoges business club

41- PORTRAITS

43- CULTURE

- La semaine de l'Art déco

46- OCCITAN

47- SPORT

- La piscine Célia-Barrot
- Un limougeaud au Dakar classic

50- SANTÉ

- Mon sang pour les autres
- Prévention rétinoblastome

52- AGENDA

53- TRIBUNES LIBRES

54- REGARDS



27



40



44



48

CRÉDITS

Directeur de la publication Émile Roger Lombertie
Comité de rédaction Sandrine Javelaud, Anne-Laure Marlias, Clémentine Malzard, Antoine Meyer
Rédaction Clémentine Malzard, Antoine Meyer, 05 55 45 62 92 - 05 55 45 60 44
Page occitan Le père Léonard
Photographies Thierry Laporte, Laurent Lagarde, Clémentine Malzard, Antoine Meyer, Clara Pascal, Claire Glédél
Publicité 05 55 45 63 04 - 05 55 45 64 43
 communication.publiciteval@limoges.fr

COORDONNÉES

Hôtel de Ville, 1 square Jacques-Chirac - BP 3120
 87031 Limoges - 05 55 45 60 00 - limoges.fr.

Vivre à Limoges peut être consulté sur le site : limoges.fr.
 Pour les personnes ayant des difficultés d'accès à la lecture, le magazine est enregistré par l'association des Donneurs de voix au profit des malvoyants <http://bs-limoges.fr>
 Pour le recevoir en version audio, contacter la Bibliothèque sonore de Limoges : 05 55 79 49 79 ou bs.limoges@wanadoo.fr

Tirage 90 000 exemplaires
Distribution Boiteauxlettres
Distribution - suivi 05 55 45 64 43

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2026.
ISSN 2780-1829



IMPRESSION

Ce document participe à la protection de l'environnement. Il est imprimé sur papier promouvant la gestion durable des forêts par Fabrégue, Imprimeur agréé Imprim'Vert.

La WebTV : 7alimoges.tv

L'application : Thelma (ex TellMyCity)

Toute l'actualité de la Ville sur les réseaux sociaux :

/villelimoges villelimoges
 ville-de-limoges @VilleLimoges87
 ville_de_limoges



Elsa Jacquemot a de nouveau fait sensation à l'Open BLS cette année ! Déjà finaliste de l'édition 2023, la numéro 2 française a affronté l'ukrainienne Anhelina Kalinina dimanche 14 décembre. Même si elle n'a pas remporté la balle de match, elle se classe à la deuxième place de la compétition. Un bel affrontement pour Elsa avant les fêtes de fin d'année.





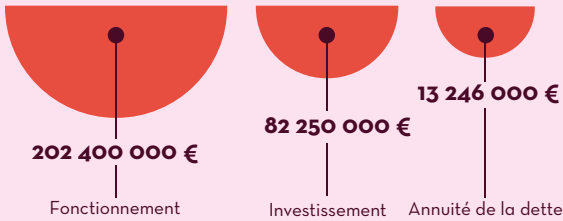
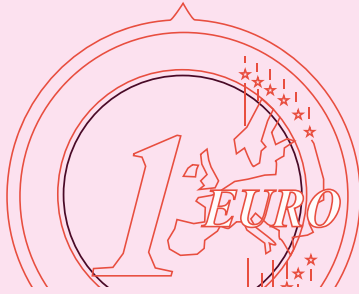
Retour en images sur la féerie de Noël à Limoges : le son et lumière projeté sur la façade de la basilique Saint-Michel-des-Lions - Les chalets et Manège sapin place de la Motte - L'ambiance festive place de la République.



Dépenses 2026

(budget prévisionnel)

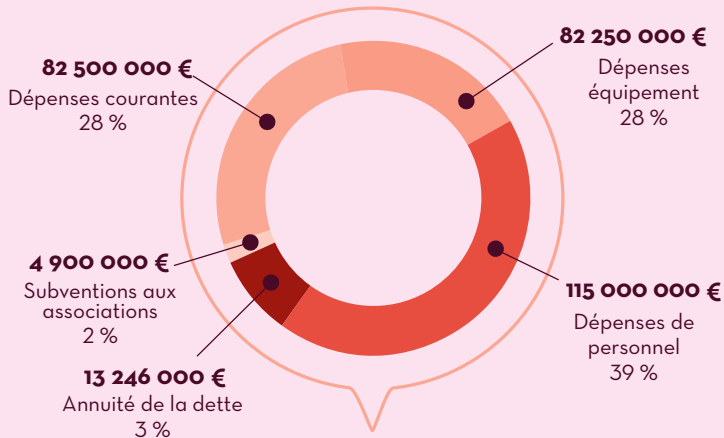
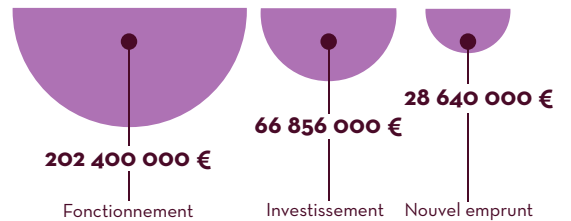
297 896 000 €



Recettes 2026

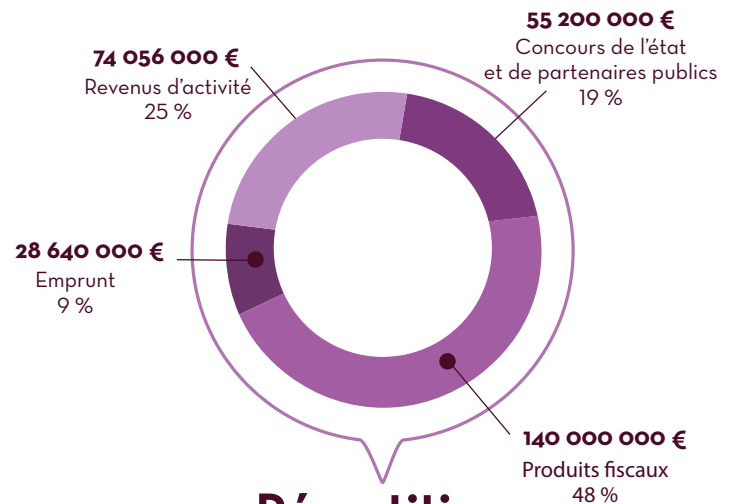
(budget prévisionnel)

297 896 000 €



Répartition des dépenses

(budget prévisionnel)



Répartition des recettes

(budget prévisionnel)



Budget

La prudence demeure en 2026

Comme chaque année à Limoges, le budget de la collectivité a été adopté en Conseil municipal avant le 1^{er} janvier. Alors que la loi stipule qu'un budget peut-être voté jusqu'en avril, anticiper permet de lancer certains projets sans attendre, dès les premiers jours de l'année.

Le vote du budget pose le socle de la vie municipale, puisque sans lui, toutes les dépenses sont impossibles, y compris le versement des subventions (voir tableaux pages 11, 12 et 13).

Le budget - *prévisionnel dans un premier temps* - doit être voté à l'équilibre ; c'est-à-dire avec des recettes égales aux dépenses.

Pour établir son budget, la Ville prévoit ce qu'elle pourra dépenser pour tel ou tel projets et actions, notamment à travers le Plan pluriannuel d'investissement (PPI - voir encadré) qui, comme son nom l'indique, est l'outil de programmation du financement des grands projets sur plusieurs années.

Le budget fixe aussi les dépenses de fonctionnement que sont par exemple, les salaires des employés municipaux, les factures d'énergie, l'entretien des locaux, ...

Continuer d'investir

Les investissements traduisent la politique municipale : rénovation des écoles, grands projets architecturaux, un nouveau terrain de sport ou une aire de jeu, ...

En somme, le budget fixe les grandes orientations politiques dans la lignée des années passées et dans la perspective des années à venir.

Comme le précise Bruno Dautriat, directeur des finances, « le budget 2026 a été établi cette année encore avec la plus grande prudence face à différentes incertitudes :

- > en décembre, le budget de l'État n'étant pas voté, nous ne savions pas encore quels efforts seraient demandés aux collectivités territoriales, ni à quelle sauce nous serions mangés !
- > En plus, le risque d'une participation très contraignante au redressement



Un nouveau restaurant scolaire se construit à l'école Les Bénédictins qui pourra accueillir environ 400 enfants du groupe scolaire mais également ceux des écoles des Feuillants et Castelbaljac en deux services.

En parallèle, ce chantier prévoit l'aménagement de deux préaux et la végétalisation de deux cours du groupe scolaire.

- Photo prise début décembre 2025



des comptes publics pèse toujours et à ce propos, n'oublions pas non plus la perte sèche de près de 10 millions d'euros de dotations de l'État sur le fonctionnement entre 2014 et 2017. Nous avons fait beaucoup d'efforts de gestion pour surmonter cet épisode. Néanmoins, la seule certitude que nous avons, c'est l'obligation de par-

ticiper au rattrapage des charges patronales de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL).

Pour cela, la Ville avait versé 2 millions d'euros en 2025. 1,5 millions d'euros supplémentaire est prévu en 2026. Et ce sera pareil en 2027 et 2028 », ajoute le directeur.

Un PPI, ça se programme !

Le Plan pluriannuel d'investissement (PPI) est un outil majeur de pilotage pour la Ville et ses habitants.

Au fil des lignes de ce document de programmation, l'ensemble des projets programmés par la majorité municipale est répertorié, avec, en regard, les financements qui leurs sont attribués chaque année jusqu'en 2032.

Le plan est évolutif, c'est-à-dire qu'il est actualisé et ajusté selon les évolutions de l'environnement économique et l'avancée des opérations.

Pour l'élaborer, les besoins sont recensés, tout comme les investissements nécessaires à la modernisation de la ville. Évaluations, estimations et programmations dans le temps sont donc les maîtres mots qui le façonnent.

L'estimation budgétaire terminée, l'élaboration du PPI consiste à établir une feuille de route année par année et selon les priorités.

Le PPI est élaboré dans un souci de gestion saine et transparente envers les habitants.

L'inflation se stabilise

Après plusieurs années marquées par une inflation record, la hausse pour 2026 est estimée aux alentours de 1,3 %. « Nous pouvons donc nous attendre à une baisse du prix des denrées ainsi que des fournitures », poursuit Bruno Dautriat.

Mais la Ville continuera à faire la chasse aux économies pour alléger encore les factures.

Écoles, développement durable & co

L'élaboration du budget de la Ville est toujours animée par la volonté de limiter le recours à l'emprunt d'équilibre, qui, même s'il est prévisionnel, est établi à 28,6 M d'euros en 2026.

L'épargne nette est de 11,6 M €, contre 8,7 M € en 2025, soit une hausse de 33 %. Elle participe au financement des dépenses d'équipement.

La logique est simple, épargner plus permet d'emprunter moins. Ce qui tombe à point nommé puisque la plupart des chantiers engagés par la Ville touchent à leur fin, alors que d'autres se poursuivent.

- > 24 millions d'euros pour le palais des sports et des congrès de Beaublanc,
- > 8,7 millions d'euros pour les écoles et les crèches,
- > 7 millions d'euros pour terminer la rénovation de l'éclairage public,
- > 3,3 millions d'euros en faveur du développement durable et des économies d'énergies.

Comme tous les ans, une campagne d'affichage des actions que finance la Ville est prévue fin janvier.

Éclairage public :
Limoges se rallume, un article à lire sur limoges.fr en flashant ce code



Installation de luminaires Led rue du Clos-Adrien. 8 180 lampes seront encore remplacées en 2026 avec le soutien de l'ACTEE, portant ainsi leur nombre depuis le début de la campagne à 17 000 luminaires en leds, soit 87 % du patrimoine municipal. Les 13 % restant correspondent à des secteurs où des projets de rénovation sont en cours (place des Bancs, travaux du renouvellement urbain, jardin d'Orsay et divers chantiers de rénovation de voirie). Il restera encore les derniers éclairages de la mise en valeur du patrimoine (500 points lumineux) qui eux aussi se programment au fil des ans. En 2030, 100 % des lampes énergivores gérées par la Ville seront en leds.

Prévoyance, santé, La collectivité soutient ses agents

La loi relative à la protection sociale complémentaire (PSC) des agents publics territoriaux vient d'être adoptée. Or la Ville participe à la prévoyance (maintien de salaire) depuis 2018 à hauteur de 7 € par mois pour tous les agents ayant souscrit un contrat labellisé. En 2024, les montants ont été revalorisés une première fois pour tous les agents (catégorie A : 10 € bruts / mois - catégorie B : 15 € bruts / mois - catégorie C : 20 € bruts / mois).

Encore plus

Depuis le 1^{er} janvier 2026, le montant selon les tranches de salaires a encore augmenté, toujours pour les agents qui ont souscrit un contrat labellisé :

- > Si leur rémunération est inférieure à 2 500 € bruts mensuels, l'accompagnement de la Ville est de 35 € bruts / mois.
- > Pour une rémunération comprise entre 2 500 € et 3 500 € bruts mensuels, la Ville verse 25 € bruts / mois à l'agent.
- > Et si le salaire brut mensuel est supérieur à 3 500 €, le soutien est de 10 € bruts / mois.

Autre nouveauté au 1^{er} janvier, la collectivité participe aux contrats labellisés en complémentaire santé selon 3 barèmes établis selon le salaire brut de l'agent, soit :

- > une aide de 25 € bruts / mois si le salaire est inférieur à 2 500 € par mois.
- > 20 € bruts / mois pour les salaires compris entre 2 500 € et 3 500 € par mois.
- > 15 € bruts / mois lorsque le salaire est supérieur à 3 500 € par mois.

Comme le précise Sabine Freylone, en charge du service Vie professionnelle à la DRH, « nous sommes à l'écoute de tous les agents de la collectivité pour les accompagner dans l'emploi et mettre en œuvre les mesures adéquates face à chaque situation. La protection sociale des agents est un facteur d'attractivité qui contribue fortement à l'amélioration des conditions de travail ».

3 467 674 euros de subventions accordées aux associations en 2025

Votées au cours des conseils municipaux de l'année 2025, ces subventions participent aux missions des associations et clubs sportifs qui en ont fait la demande (hors prestations logistiques et en nature). Chaque année, les demandes doivent être déposées sur le site de la Ville à compter du mois d'octobre pour l'année suivante.

Accompagnement Soutien Présence en Soins Palliatifs (ASP 87)	200 €
Accorderie	22 500 €
Actifamily	2 000 €
Aéro club Limoges Bellegarde	1 000 €
AIDES	3 500 €
Alliance Judo Limoges	26 800 €
Alouette foyer club rive gauche	3 200 €
Amicale des Portes Drapeaux	450 €
Amicale du Champ Dorat	250 €
Amicale laïque de la Brégère	1 000 €
Amicale Victor Thuillat	1 000 €
Amis du Musée des Beaux-Arts de Limoges	1 000 €
Amosport	500 €
Arabesque	500 €
Archéologie en Limousin	1 000 €
AS Legrand	1 000 €
Association de Réinsertion Sociale du Limousin (ARSL)	3 675 €
Association Recherche Emploi Noe Entreprise (ARENE)	3 000 €
ASPTT Limoges	72 000 €
Association Bad 87 Limoges	2 400 €
Association d'Accompagnement Social et Psychologique (AASP)	6 475 €
Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)	25 000 €
Association de la Retraite Sportive de Limoges (ARS)	2 100 €
Association de pétanque Joliot Curie	200 €
Association de prévention des orthophonistes limousins (APROL)	1 500 €
Association de prévention du psychotrauma chez l'enfant en Limousin (APPEL)	1 000 €
Association départementale des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc de la Haute-Vienne (APCG-CATM)	500 €
Association Départementale Pour la Protection de la Jeunesse (ADPPJ) / Reliance	1 800 €
Association des commerçants de Limoges Cognac	15 000 €
Association des Déportés internés, Résistants et Patriotes de la Haute-Vienne (ADIRP)	1 500 €
Association des diabétiques du Limousin	300 €
Association des Etudiants Cadres de Santé (AECS 87)	200 €
Association des Familles des Traumatisés Crâniens (AFTC)	200 €
Association des Métiers de la Culture pour le Développement Territorial de Limoges (MCDT)	150 €
Association des Paralysés de France	3 500 €



Chaque année en septembre, les Limougeauds sont invités à venir rencontrer les bénévoles des associations locales à l'occasion du Forum des associations - En photo, l'association des chiens guides d'aveugles du centre-ouest - photo d'archives.

Association des parents d'élève des amis du conservatoire	500 €
Association Destinataire RH	1 000 €
Association Epicerie Social et Solidaire des Etudiants à Limoges (AESSEL)	5 000 €
Association Jeunesse Loisirs Vigenal (AJLV)	1 300 €
Association Limousin Chine	250 €
Association Limousine de Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte (ALSEA) Trait d'Union	21 500 €
Association National des Cheminots Anciens Combattants (ANCAC)	100 €
Association Objectif Rose	1 000 €
Association Sportive Culturelle Bellevue Sainte Calire	43 835 €
Association sportive du collège André Maurois	900 €
Association Sportive Universitaire de Limoges (ASUL)	300 €
ATD Quart-Monde	900 €
Aurence Loisirs Collectif pour les Habitants, l'Insertion et la Mixité par l'Initiative Sociale (ALCHIMIS)	73 713 €
Aurence Roussillon FC	12 400 €
Avenir Santé	1 000 €
AVIMED - France Victimes 87	13 000 €
Bamboche Basket Limoges	1 300 €
Banque Alimentaire	8 000 €
Baseball Club de Limoges	1 000 €
Bâtiment 25	12 300 €
Beaubreuil Vacances Loisirs (BVL)	49 611 €
Bijholics-Chekmat Limoges 87	350 €
Black-Out en scène	1 500 €
BMX Club Limoges	7 000 €



Boxing Club du Val	1 000 €
Cadets et Cadettes St Michel	4 300 €
CAPO Limoges	4 800 €
Centre de Loisirs Jeunes du Mas Neuf (CLJ)	23 178 €
Centre de recherche des Arts du Feu et de la Terre (CRAFT)	8 000 €
Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles (CIDFF)	6 500 €
Centre Régional Information Jeunesse (CRUJ)	1 500 €
Cercle Algérieniste du Limousin	1 000 €
Cercle d'Escrime de Limoges	2 800 €
Cercle Saint Pierre (CSP)	700 000 €
Chambre d'Agriculture	13 000 €
Chapeau Magique	62 669 €
Chorale les Chants Fleuris	2 000 €
Club Alpin Français du Limousin	800 €
Club de Patinage Artistique de Limoges (CPAL)	1 550 €
Club de pétanque (tous quartiers)	3 000 €
Club Nautique de Limoges	1 000 €
Club Subaquatique de Limoges	1 100 €
Collectif Cornerstone	2 000 €
Collectif sur le bord	2 800 €
Comité de Coordination des associations de la Résistance et de la Déportation et du Comité du prix de la Résistance	800 €
Comité Départemental Bouliste	800 €
Comité Départemental de la Prévention Routière	200 €
Comité Départemental de Tennis	6 840 €
Comité des fêtes de Beaune les Mines	4 700 €
Comité des fêtes de Landouge	4 700 €
Comité des fêtes du Pont St Etienne	4 700 €
Comité territorial UNICEF Limousin	1 000 €
Compagnie AMALTHE	2 000 €
Compagnie du Dagor	1 000 €
Compagnie Maurice et les Autres	1 500 €
Compagnie Soleil Glacé	500 €
Concours Français harpe	3 000 €
Confédération Syndicale des Familles (CSF)	28 000 €
Confrérie Saint Aurélien	3 000 €
Coop&Ré	300 €
Cristi Urbaka	32 000 €
Croix rouge française antenne locale	5 000 €
Culture Alpha	5 145 €
Cyclo Racing Club Limousin	500 €
Dadanko production	500 €
Delta Plus	800 €
Du grenier au jardin	500 €
Eclats d'Email	60 000 €
Ecole de chiens guide d'aveugle	800 €
Ecole Nationale Supérieure d'Art et de Design de Limoges (ENSAD)	14 400 €
Ecoute et soutien	1 500 €
Elan Sportif et Elfes de Limoges	7 060 €
Entente Colombophile Limousine	200 €
Entr'Aids - EAS	3 500 €
Entre Deux	30 000 €
EPGV APA (section du Comité départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 87)	900 €
EPGV Limoges Bellevue	300 €
EPGV Montjovis	440 €

Espace Porcelaine	4 000 €
Esprit Porcelaine	4 500 €
Etoile Sportive de Beaubrevil	4 200 €
Europa	16 000 €
F2M Planet	950 €
Face Limousin	3 000 €
Fédération des Œuvres Laïques 87 (FOL 87)	3 000 €
Fédération Française pour le Don du Sang Bénévole - Union Départementale (FFSDSB-UD87)	800 €
Fédération Hiéro Limoges	23 000 €
Félin 87	700 €
Festival International des Francophonies en Limousin	145 000 €
Fondation partenariale de l'Université de Limoges	15 000 €
FOOAPS Skateboard et BMX Association	750 €
Foyer de Jeunes Travailleurs Varlin Pont-Neuf	2 000 €
France AVC Limousin	200 €
GEMIPL	500 €
Golf club de Limoges	2 200 €
Gymnastique Rythmique club de Limoges	400 €
Gymnastique Volontaire Jean le Bail et Jean Macé	700 €
Gymnastique Volontaire Landouge	800 €
Gymnastique Volontaire section Jean Gagnant	500 €
Harmonie Municipale de Limoges	30 000 €
Hot Club de Limoges	800 €
Initiative Emploi Handicap (Les Dégourdis)	1 000 €
Jeunesse Sportive Lafarge	11 000 €
Jurist'plus	1 800 €
Kanope Productions	9 000 €
La Bonne Assiette	22 000 €
La Chouette	700 €
La Cordée Nouvelle Aquitaine	1 000 €
La Femme Bibloquet	1 000 €
La Frégate	150 €
La Halte Vincent	1 200 €

Lors du festival Éclat d'Email Jazz édition en novembre, une masterclass de Ludivine Issambourg était proposée au public au Centre Culturel Jean-Gagnant. Pour cette initiation à la flûte traversière beatbox, un vent de passion a soufflé sur la séance.



La Maison des Droits de l'Homme	4800 €
La réserve aux écailles	500 €
La Saint-Antoine Limoges	2700 €
La Saint-Louis de Gonzague	4450 €
La Virevoltée	500 €
Landouge Loisirs	6000 €
L'antenne	6200 €
Le cri du clown	500 €
Le Nez sur le cœur	300 €
L'Eglantino do Lemouzi	500 €
Les Affolé-e-s de la Frange	5200 €
Les Amazones 87	500 €
Les Amis de la Mauvendièrre	300 €
Les Barbachoeurs	800 €
Les Blouses Roses	400 €
Les disques du Tigre	2300 €
Les Donneurs de Voix	3900 €
Les Genêts d'or	2250 €
Les Gueules Sèches de Limoges	3000 €
Les Limougeauds de Paris	320 €
Les Petis Frères des Pauvres	700 €
Les petits débrouillards	400 €
Les Singuliers Asscoiés	1500 €
L'Harmonium Français	1300 €
Ligue Francaise Protection des Oiseaux (LFPO)	3000 €
LIMAPA	1000 €
Limoges Athlé	31200 €
Limoges Avenir Basket Club (LABC)	104000 €
Limoges Bas Fargeas Tennis	6400 €
Limoges Basket Club	1260 €
Limoges Couzeix Arc Club	700 €
Limoges Etudiants Club	3760 €
Limoges Football	58400 €
Limoges Gymnastique Rythmique	1600 €
Limoges Handball 87	580000 €
Limoges Landouge Foot	1650 €
Limoges Roller Skating	1000 €
Limoges Sporting Club de Glace	1400 €
Limoges Tandem Club	1500 €
Limoges Tennis Club Garden	3500 €
Limoges Triathlon	1300 €
L'Outil en Mains	500 €
Ludothèque "la cité des jeux"	30000 €
Lutte contre l'illettrisme et pour le respect par l'écriture (L.I.R.E)	4500 €
Makako	1000 €
Médias Beaubreuil (Beaub FM)	3000 €
Mégablast Production	2200 €
Mille et une Familles (1001 familles)	1500 €
Mon petit théâtre	1000 €
Mouvement contre le Racisme et l'Amitié entre les Peuples (MRAP)	400 €
Mouvement Vie Libre	200 €
Multi Fa 7	2000 €
Myrmidons Taekwondo Club	800 €
Opéra de Limoges	2000 €
Opus 87	33000 €
Ose le Dire 87	500 €
Patriote Limousine et Jeunesse Coopérative	1600 €

Phoenix Attitude	1200 €
Photo Look	500 €
Planning Familial 87	1200 €
Prise de Step	1000 €
Protection Civile de la Haute-Vienne	1500 €
Pupilles de l'Enseignement Public 87 (PEP87)	13443 €
Racing Limousin Judo 87	4100 €
Récréascience	3000 €
Red Star Padel Tennis Club	3480 €
Réfractaire	4000 €
Réseau Canope	2000 €
Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs (RERS)	8800 €
Restos du Cœur Haute-Vienne	5000 €
Retraite active de Limoges (ARAL)	700 €
Rondisport	900 €
Roue Libre	4000 €
Rugby Club de l'Aurence	1200 €
Secours Catholique	5000 €
Secours Populaire	8894 €
Société d'Astronomie Populaire de Limoges	250 €
Société Mycologique du Limousin	100 €
Société Sportive Limousine de Tir	2450 €
SOS Amitié	500 €
SOS Chats errants 87	700 €
Spartiates Taekwondo Limoges	1300 €
Spiridon Amical Limousin	600 €
Swing FM	1000 €
Tango à Vivre	500 €
TCD ORAGE	100 €
Tennis Club Fête le mur	800 €
Théâtre de l'Ecale	800 €
Théâtre de l'Union	203000 €
Théâtre Expression 7	11000 €
Tous en action pour les femmes et les familles (TAAF)	2000 €
Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)	2300 €
Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique 87 (UFOLEP 87)	2000 €
Union Nationale des Amis et Familles de Personnes Malade et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)	500 €
Union Sportive Beaune les Mines Football	1700 €
Union Sportive Beaune les Mines Pétanque	350 €
Union Sportive et Athlétique de Limoges (USAL Rugby)	300850 €
Union Sportive Limoges Bastide	7640 €
Unis Cité	3000 €
Unis vers Tchouk and Co	500 €
Valentin Haüy	500 €
Véli Vélo	1500 €
Vigenal Football Club	2300 €
Vigenal Initiatives Tremplin Animations Loisirs (VITAL)	61780 €
Vins noirs	2000 €
Visite des Malades en Etablissement Hospitalier (VMEH)	200 €
Vivre Avec en Limousin	700 €
Voir Ensemble	500 €
VYV 3 Cœur d'Aquitaine	7556 €

Conseil municipal

À l'automne revient le débat d'orientation budgétaire...

Chaque fin d'année donne lieu au débat sur les orientations budgétaires de l'année suivante en détaillant les projets d'emploi des deniers publics. Ces débats s'appuient sur un rapport qui présente le contexte, les prévisions et les projets. C'est un moment fort du conseil municipal qui s'inscrit dans l'application des articles 14 et 15 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Ce débat est un préalable à la présentation du projet de budget qui est présenté en décembre (voir article pages 8 à 10).

52 autres dossiers étaient toutefois soumis à l'examen du Conseil le 27 novembre dernier parmi lesquels :

> L'attribution à l'École Nationale d'Art et de Design de Limoges d'une subvention d'un montant global de 14 400 €.

> Le partenariat entre le Conservatoire et l'association Lire et faire lire qui va animer des temps de lecture pour les élèves des écoles primaires en CHAM.

> De nouvelles dénominations d'équipements sportifs :

> le bassin d'été de la piscine municipale de Beaublanc devient le bassin Célia-Barrot

> le dojo du gymnase municipal du Sablard devient le dojo Cyril-Jonard

> le boulodrome de Landouge devient le boulodrome René-Brillat

> La convention de financement de la Ville avec l'Agence Régionale de Santé pour la campagne de vaccination contre le papillomavirus dans les collèges, opérée par le centre de vaccination municipal.

> La participation de la Ville au risque « santé » pour l'ensemble des



agents municipaux et l'augmentation de la participation au risque « prévoyance ».

> La poursuite de la campagne de rénovation des façades d'immeubles dans le quartier des avenues Georges-Dumas et Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny avec une majoration de l'aide à 30 % jusqu'au 31 décembre 2027.

En photo ci-dessus, les élus s'installent dans la salle du Conseil municipal qui est à revoir sur limoges.fr en flashant ce code



Les menuiseries des différents écoles de la Ville sont progressivement remplacées tel que précisé dans le plan pluriannuel d'investissement de la Ville de Limoges.



> L'adoption d'une charte de tranquillité des fêtes foraines, afin de garantir à tous les habitants un cadre de vie paisible et pour maintenir le caractère festif, populaire et familial des fêtes foraines grâce à la prévention des nuisances sonores et comportementales.

> Le projet de réalisation d'une installation hydroélectrique au niveau de l'ancien moulin Constantin (île aux oiseaux).

> La définition du calendrier 2026 d'ouverture des commerces de détail non alimentaires les dimanches : 11 janvier, 28 juin, 29 novembre puis 6, 13, 20 et 27 décembre 2026.

Et parmi les 67 dossiers examinés lors du Conseil municipal du 15 décembre 2025 :

> La rénovation énergétique des groupes scolaires Odette-Couty et des Homérides qui bénéficieront de travaux (changement des menuiseries pour le groupe scolaire Odette-Couty ; changement des menuiseries de la maternelle Les Homérides et de la toiture pour l'élémentaire Les Homérides) pour un coût total estimé à 917 500 € HT.

> La désimperméabilisation de la cour de l'école élémentaire Jean-Zay.

> Un partenariat entre la Ville de Limoges et la filière périnatalité du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant - Adolescent, Périnatalité (PUPEAP) du Centre hospitalier Esquirol afin de contribuer au dépistage, à la prévention et aux soins en santé mentale dans le champ de la petite enfance.

> Un soutien financier de la Ville de Limoges au Centre de santé de Beaubreuil porté par le Centre Hospitalier Universitaire de 15 000€.



L'ambiance de la fête foraine, conviviale et festive, est encadrée par une charte de tranquillité, qui, mise en place en 2026 pour la première fois, incite les forains, les services municipaux et de l'État à veiller aux éventuelles nuisances qui pourraient survenir au Champ-de-Juillet et alentours !

> Un partenariat avec la Fédération Française de natation dans le cadre de la démarche lancée par Louise Guillet, ancienne capitaine de l'équipe de France, afin d'organiser chaque année dans les équipements aquatiques municipaux et communautaire de Limoges, des stages de préparation des équipes nationales masculines et féminines de water-polo.

> Une convention avec le lycée Saint-Exupéry qui prévoit, dans le cadre du Plan Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et du partenariat avec l'Éducation Nationale, qu'un élève pourra passer un certain temps avec un médiateur municipal sous la forme d'entretien et d'activités en lien avec l'acte commis par l'élève et sanctionné.



Végétalisation de la cour de l'école Jules-Ferry, une parmi tant d'autres déjà réalisées et à venir.

Cadre de vie,

Tous concernés

Un mouchoir abandonné sur le trottoir, un emballage jeté dans une jardinière, un chien non tenu en laisse, une voiture là où elle n'a rien à faire, ... Ce sont des petits gestes anodins pour certains, mais ils ont de grandes conséquences sur le cadre de vie. La Ville multiplie pourtant les équipements pour accompagner les bons comportements : canisites, zones 20 ou 30 km/h, panneaux, potelets. Reste à chacun de jouer le jeu, car le bien-être collectif se construit à hauteur de nos comportements.

Jeter son mouchoir par terre, l'emballage de son pain au chocolat - ou chocolatine c'est presque pareil - dans une jardinière de fleurs est un geste qui dégrade le cadre de vie, alors qu'il y a des corbeilles à tous les coins de rues !

Même chose pour les déjections canines, elles doivent être ramassées. Pour faciliter la tâche aux propriétaires de chien justement, des canisites et distributeurs de sacs sont accessibles partout en ville.

Autre obligation qui incombe aux propriétaires de canidés : un chien doit être tenu en laisse lorsqu'il se balade dans la rue et les parcs, même « s'il est gentil », dira son maître !

C'est le code rural et un arrêté municipal du 10 août 2012 qui l'imposent. Certains chiens, dits dangereux, doivent aussi porter une muselière.

Circulation stationnement

Avec une réglementation en perpétuelle évolution, y compris le code de la route, et des aménagements de l'espace public toujours plus nombreux au bénéfice de la sécurité et de la cohabitation des usages, c'est en faveur d'une ville apaisée que les flux de circulation et le stationnement s'organisent.

Pour Nicolas Courivault, responsable du service circulation stationnement à la Ville, « l'espace public n'est pas extensible. Il est donc nécessaire que tout le monde cohabite et surtout, que personne ne se l'accapare au



La poubelle n'était pourtant pas bien loin !

détriment d'autrui. Les études, tests et dispositifs mis en place montrent clairement que cette cohabitation est possible dès lors que le respect mutuel demeure.

En hypercentre par exemple, c'est une zone de rencontre où la vitesse est limitée à 20 kilomètres heure. On y roule au pas ! Dans cet espace matérialisé par des panneaux spécifiques, c'est le plus vulnérable qui reste prioritaire : le piéton d'abord, puis le vélo, et la voiture ».

Une méconnaissance du code de la route

Les aménagements urbains dans chacune des rues sont la plupart du

temps installés pour éviter les infractions et incivilités : un dos d'âne pour que la vitesse soit respectée,



En secteur dit zone de rencontre, le piéton peut s'engager sur la voie de circulation partout et reste prioritaire sur les autres modes de déplacement.



Nicolas Courivault présente les aménagements de circulation proposés par la Ville lors des réunions publiques qui sont organisées à Limoges sur ce thème.

des potelets pour empêcher de tourner là où c'est interdit, des trottoirs surélevés pour que les voitures ne s'y garent pas, ... Désormais, ni les panneaux de signalisation, ni les bandes jaunes ne suffisent. En plus, chacun de ces aménagements a un coût. « *Pourtant, poursuit Nicolas Courivault, certains des aménagements réalisés ont un réel impact sur le comportement des automobilistes. Rue Raspail, rue Neuve-St-Étienne ou rue Porte-Tourny par exemple, l'agencement tel qu'il est fait incite les conducteurs à lever le pied.* »

À moteur ou à pédales, c'est sur la route

Les engins motorisés roulent sur la route. Les vélos sont tenus de circuler sur la chaussée eux-aussi ou sur les pistes cyclables lorsqu'il y en a. En zone 30 ou zone de rencontre, ils sont autorisés à rouler en contresens de la circulation automobile dès lors que la voie est en sens unique, comme c'est le cas dans près de 170 rues à Limoges où sont présents les panneaux (colonne centrale). En revanche, les trottoirs c'est pour les piétons. Seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent y faire du vélo. Il va de soi que le code de la route s'applique aux cyclistes qui doivent respecter les feux, stops, priorités. Attention néanmoins aux petits panneaux qui sont apparus sur les feux



Rue Raspail, les aménagements urbains incitent les automobilistes à lever le pied.

de signalisation et qui autorisent les cyclistes à s'affranchir de la couleur du feu dès lors que la circulation le permet. En deux roues, l'utilisation de matériel adapté pour être vu participe aussi à la qualité du partage de l'espace et à la sécurité. Et pour les trottinettes électriques, leur vitesse ne doit pas excéder 25 km/h.

Elles n'ont rien à faire sur les trottoirs et un seul conducteur par engin est autorisé à partir de 14 ans.



Un double-sens cyclable permet aux vélos de circuler à contre sens de la circulation dans une rue en sens unique pour les autres véhicules motorisés.



Ce panneau permet aux conducteurs de deux-roues non motorisés de tourner à droite ou d'aller tout droit lorsqu'un feu est rouge, mais uniquement après avoir cédé-le-passage aux autres véhicules.



Un nouveau sens de circulation a été instauré rue du Pont Saint-Martial. Intégralement refaite, le panneau à droite stipule bien que l'on pénètre dans une zone limitée à 20 km/h où le piéton est prioritaire partout. Seuls les vélos ont le droit de la descendre.

Comme c'est indiqué !

En matière de stationnement, la règle est simple, il est autorisé dans les espaces matérialisés ou lorsqu'une interdiction n'est pas apposée : panneau, bande jaune peinte sur la bordure du trottoir, ...

Il est interdit partout ailleurs, même pour 2, 3 ou 5 minutes.

Le code de la route interdit même de stationner devant une entrée de garage, y compris lorsque c'est la sienne !

Même chose sur les trottoirs ou emplacements réservés aux personnes en situation de handicap. Ce n'est pas aux piétons de marcher sur la route pour contourner une voiture mal garée, ni à celui qui veut sortir de son garage pour aller travailler de devoir patienter pour finir par être en retard.

Pour Jean-Philippe Bordes, directeur de la police municipale, « la loi, l'éducation et le respect constituent le socle du vivre ensemble. En cas d'infraction, même si les amendes sont ressenties comme une vexation, celle de s'être fait prendre, elles ne compenseront jamais les investissements qui sont réalisés pour faire face à toutes ces incivilités ».



Jean-Philippe Bordes, directeur de la police municipale, lors du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (article page 21).

« À la Ville par exemple, des policiers municipaux viennent en renfort des professionnels déjà recrutés, poursuit Jean-Philippe Bordes. La brigade des agents de surveillance de la voie publique a vu ses missions évoluer. Elle a même été renforcée par une brigade



Dans ce cas de figure, le stationnement n'est pas autorisé, même pour 5 minutes ! L'amende est de 135 euros.

parcs et jardins et se mobilise contre les violences faites aux femmes dans l'environnement urbain.

La principale problématique tient aux comportements, comme l'usage du téléphone au volant. Pris sur le fait, les automobilistes argumentent en expliquant : « je ne le fais jamais ! Je regardais juste un message de ma fille qui sort de l'école. Je dois la récupérer ! » Pourtant l'infraction est là.

Et puis, avouons-le, dans l'esprit de certains, feindre de ne pas savoir ou d'imaginer que c'est moins grave quand ils le font eux même est aussi très fréquent ».

Pour joindre la police municipale :
05 55 10 56 10

Un coût pour la collectivité

En matière d'incivilité, qu'il s'agisse de tags à effacer, de déchets à ramasser ou d'infractions au code de la route à sanctionner, les moyens techniques et humains qui sont mobilisés sont très importants, mais ne couvriront jamais les frais engagés par la Ville.



Les particuliers peuvent solliciter les services de la mairie pour effacer les tags sur leurs biens immobiliers et ce, gratuitement, après signature d'une convention avec la Ville. Le tag doit être visible depuis l'espace public. Une entreprise mandatée par la mairie interviendra dans le cadre des campagnes régulières d'effacement des tags. **Renseignements à stopautag@limoges.fr ou au 05 55 45 63 17.**

Le saviez-vous ?

> Zone de rencontre

- Vitesse limitée à 20 km/h.
- Les piétons sont prioritaires partout.

> Aires piétonnes

- Réservées aux piétons.
- Accès limité pour livraisons ou résidents selon horaire.

Ça me casse les oreilles

En ville, le bruit d'une musique trop forte, de cris qui déchirent le silence de la nuit, d'un moteur qui ronfle ou de l'utilisation d'outils est réglementé par le Code de la santé publique.

Il y est notamment précisé que les bruits de comportement qui provoquent une gêne pour le voisinage sont interdits, de jour comme de nuit. Pour ces nuisances - et plus particulièrement entre 22 h et 7 heures - une amende jusqu'à 450 € peut être délivrée, même si c'est la première fois !

À Limoges, depuis le 2 février 2017, un arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage est entré en vigueur.



L'objectif : faire en sorte que les nuisances sonores ne viennent pas porter atteinte à la tranquillité, à la santé, à l'environnement et à la qualité de vie.

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyant sont autorisés uniquement du lundi au vendredi de 8 h 30 à midi et de 14 h 30 à 19 h 30 / le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h / le dimanche et les jours fériés de 10 h à midi uniquement.

« En dehors de ces horaires-là, les tondeuses, scies, perceuses et tous les appareils qui font autant de bruit restent au placard, insiste Christophe Chuette, responsable du service communal d'hygiène et de santé.

Les restaurants et bars de nuit contre lesquels certains riverains se mobilisent sont eux-aussi tenus de respecter des horaires pour garantir la quiétude du voisinage.

Les amendes à ne pas prendre

- > Déjections canines non ramassées : de 68 € à 135 €
- > Chien sans laisse ou sans muselière : 35 €
- > Dépôt/abandon de déchets : 135 €
- > Stationnement gênant : 35 €
- > Stationnement très gênant sur trottoir ou passage piéton : 135€ + mise en fourrière
- > Trottinette qui roule sur un trottoir : 135 €
- > Non-respect d'un feu ou d'un stop : 135 €
- > Excès de vitesse en ville : 135 €
- > Le tapage diurne/nocturne : jusqu'à 450 €
- > Taguer ou dégrader l'espace public : 3 750 € + une peine de travail d'intérêt général

La règle est claire : pour chaque ouverture d'un établissement qui diffusera de la musique, une étude de l'impact sonore est réalisée, dès lors qu'il diffuse une musique amplifiée. En revanche, même si les gestionnaires d'établissements font de la prévention auprès de leurs clients qui font du bruit dans la rue et même si la police

se déplace quand c'est nécessaire, certains comportements passent à travers les mailles du filet ».



Christophe Chuette, responsable du service communal d'hygiène et de santé.



Une commission pour une vie nocturne apaisées

Au Conseil municipal du 15 décembre, une délibération a été adoptée face au dilemme que représente l'attractivité de la vie nocturne face aux incivilités et nuisances sonores qui l'accompagnent.

Une commission pour une vie nocturne de qualité est en cours de création. Elle aura pour mission de veiller à la qualité de la vie nocturne pour permettre à tous de vivre dans un centre-ville animé et serein.

Cette commission rassemblera des représentants de la Ville, des services de l'État, de l'Université, des comités de quartiers, des associations de riverains, des commerçants et des professionnels des métiers de la restauration et de l'hôtellerie.

Rappel de la réglementation face au bruit

Le Code de la santé publique donne une définition des bruits de voisinage et distingue trois catégories :

- > Les bruits de particuliers liés au comportement d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité (article R. 1334-31).
- > Les bruits provenant des activités (professionnelles, commerciales ou activités sportives, culturelles ou de loisirs, organisées de façon habituelle - articles R. 1334-32 à R. 1334-35).
- > Les bruits provenant des chantiers (article R. 1334-36).

Ne sont par contre pas considérés comme des bruits de voisinage, les bruits provenant des infrastructures de transport et des véhicules qui y circulent, des aéronefs, des activités et installations particulières de la défense nationale, des installations nucléaires de base, des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que des ouvrages des réseaux publics et privés de transport et de distribution de l'énergie (article R. 1334-30).

Parallèlement au Code de la santé publique, le Code pénal (article R. 623-2) sanctionne « les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui ».

Chinchaudeau et Puy-Las-Rodas, la circulation en débat

Quand la rue se refait une beauté, c'est tout un quartier qui change. Avant les travaux, place aux études, aux mesures et aux choix parfois nécessaires pour concilier trottoirs élargis, pistes cyclables, stationnement et circulation. À Limoges, ces réaménagements se construisent avec les habitants, dont l'expertise d'usage nourrit les projets.

On réaménage la rue.

Bonne nouvelle, elle en a bien besoin ! Seulement avant ça, place aux calculs et projections pour caser des trottoirs aux normes - 1,4 minimum, hors obstacle -, une bande cyclable obligatoire dans tous réaménagements de voirie depuis la loi d'orientation des mobilités (LOM) de 2019 et puis du stationnement et une circulation à double sens quand c'est possible.

Car toutes les rues de Limoges ne sont pas assez larges pour accueillir tous ces aménagements.

Il faut donc faire des choix : stationnement ou pas ? Sens unique ou pas ? Trottoirs élargis des deux côtés de la rue, ...

Ensemble

Réfléchir au plan de circulation le plus pertinent à l'échelle du quartier est le quotidien des professionnels de la Ville et de Limoges métropole qui se partagent les compétences*, mais c'est aussi grâce à l'expertise d'usage et les idées des habitants que le cadre de vie s'améliore.

C'est dans cet esprit de dialogue, d'écoute et d'ajustement que des réunions publiques sont organisées en préambule des travaux, parfois 2 ans en amont.

Le 2 décembre, dans le quartier du Puy-las-Rodas, les habitants étaient invités à venir découvrir la proposition d'aménagement du quartier qui avait déjà évolué après les premiers échanges le 12 juin dernier.

La deuxième réunion publique pour le secteur Chinchaudeau était organisée le 9 décembre. Les remarques émises en juin lors de la première étape de dialogue ont été étudiées et prises en compte, surtout face aux détours que certains habitants ne veulent plus faire en raison du changement du plan de circulation.



Échanges, explications et questions / réponses lors de la réunion publique de présentation des travaux du secteur Chinchaudeau le 9 décembre.

Une méthode qui a fait ses preuves

Chacune des présentations se fait au fil d'un diaporama, secteur par secteur. La salle réagit, pose des questions, les professionnels en charge du projet apportent les réponses, notent les idées et pointent du doigt les situations qui pourraient poser problèmes comme l'accessibilité aux commerces durant les chantiers.

Ils examinent chaque remarque des habitants sur le manque de stationnement par ici, sur la vitesse excessive des automobilistes, les carrefours dangereux, ...

Dans tous les cas, le principe général reste le même : un plan de circulation pensé à l'échelle du quartier, des sens uniques pour garantir le stationnement dans la rue quand on ne peut pas faire autrement et une organisation des flux de circulation qui convienne à ceux qui empruntent les axes en question. Les projets prévoient aussi une plus grande végétalisation des espaces et la création de traversées piétonnes sécurisées dès que la topographie le permet.

En discussion

Parmi les problématiques les plus souvent invoquées, la vitesse qui oblige les aménageurs à prévoir des rétrécissements de voie (chicanes, écluses) ou un stationnement alterné pour comme ils le disent « *casser le linéaire de la rue qui incite à foncer !* ». Le stationnement fait d'ailleurs partie des attentes des habitants. Plus de places pour se garer, c'est une demande, mais pas toujours assez d'espace pour les aménager, c'est le constat. Pourtant, tous les efforts et toutes les réflexions s'entêtent à optimiser l'espace.

Dans le quartier du Puy-Las-Rodas, le projet est suffisamment avancé pour que les travaux puissent débuter dès l'été 2026.

Rue du Chinchaudeau et alentours, des ateliers seront d'abord organisés avec les habitants volontaires qui étaient présents à la réunion publique du 9 décembre.

Ensemble, ils pourront réfléchir à un plan de circulation à l'échelle du quartier. Les travaux pour le tronçon compris entre les rues de Fontaury et Vénassier pourraient débuter à l'automne 2026.

* Circulation et stationnement compétence Ville
Voirie, assainissement compétence Limoges métropole

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Ensemble pour agir

La séance plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Limoges se tenait à l'hôtel de ville jeudi 11 décembre.

La séance a commencé par le bilan des actions menées au cours de l'année écoulée : 6 000 interventions de la police municipale au 31 octobre 2025, dont 24 % pour troubles à l'ordre public - 37 % pour des infractions liées au stationnement et 8,5 % pour des infractions routières.

Envers le jeune public, plus de 600 élèves ont été sensibilisés à la sécurité routière sur la piste du Champ-de-Juillet. Les policiers municipaux sont intervenus dans les établissements scolaires sur plusieurs axes :

- > L'enfant piéton et sa sécurité pour les élèves de maternelle : 133 élèves
- > Délivrance du permis piéton, en partenariat avec la MAIF, à 265 élèves de CE2 de 6 écoles
- > Intervention auprès de jeunes adultes en insertion pour rappeler les devoirs du citoyen et le code de la route
- > Sensibilisation au harcèlement scolaire et cyber-harcèlement : 900 élèves entre septembre 2024 et octobre 2025.

Des axes de travail et des actions concrètes

Comme le précise Cyril Sarlin, directeur de la Prévention, sécurité et salubrité à la Ville, « nous sommes particulièrement attentifs aux 4 axes prépondérants sur lesquels nous agissons : la tranquillité publique / la prévention du premier acte délinquant - surtout chez les mineurs - et la récidive / la protection des personnes les plus vulnérables / et la prévention de la radicalisation et du repli communautaire.



La séance plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'est tenue à l'hôtel de Ville en décembre. Après le bilan des actions engagées, les partenaires ont travaillé à l'élaboration des perspectives pour 2026.

Nos actions de préventions se développent, avec par exemple des interventions de la police municipale auprès des seniors dans les établissements municipaux ou de nouveaux modules auprès des élèves de CM2, de 6^e et de 5^e, sur les conduites addictives et le harcèlement notamment. Le CLSPD permet une coordination efficace depuis plusieurs années entre tous les acteurs de la sécurité et de la prévention au sens large ».

L'union fait la force

« Cela se ressent dans notre façon de travailler, poursuit Cyril Sarlin. Les cellules de veille, qui en sont les instances opérationnelles, sont des atouts devenus incontournables pour la prévention et le traitement des difficultés que rencontre la population. Nous nous réunissons chaque mois pour faire un état des lieux par quartier, traiter ou anticiper les situations qui pourraient devenir compliquées.

Pour lutter contre les violences intra-familiales par exemple, le partenariat avec les bailleurs, qui sont des acteurs de première ligne en la matière, a conduit à améliorer la détection des situations et leur prise en compte ».

Autre dispositif qui porte ses fruits, la vidéoprotection avec 256 réquisitions judiciaires pour aider à la résolution d'enquête au 31 octobre et 350 caméras attendues fin 2026. Les effectifs de la Police municipale évoluent aussi. Des recrutements sont toujours en cours.

Quant à la médiation municipale, elle est en plein essor avec 847 rencontres de médiation interpersonnelle (santé, administratif, éducation, voisinage, ...) et 4 648 heures de présence préventive sur le terrain !

Recensement de la population du 15 janvier au 21 février

Les agents habilités par la mairie se déplacent à domicile

La mairie et l'INSEE organisent comme chaque année le recensement de la population. Pour cela, un échantillon de 8 % de logements est tiré au sort. Participer au recensement est obligatoire de par la loi car il permet de déterminer la population officielle de chaque commune. **En pratique**, un agent recenseur se présentera au domicile des familles dont le logement a été sélectionné **entre le jeudi 15 janvier et le samedi 21 février 2026**.

Muni de sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, il remettra une notice sur laquelle figurent les identifiants pour se faire recenser. **La démarche s'effectue en ligne sur : www.le-recensement-et-moi.fr**
 Dans le cas où une famille ne pourrait répondre par Internet, l'agent recenseur remettra des questionnaires papier, qu'il viendra ensuite récupérer. **Veillez à les remplir lisiblement.**

L'agent recenseur se tient à la disposition de tous ceux qui souhaitent être accompagnés dans cette démarche.

Si vous êtes recensé et souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 55 45 65 95.



Lakhdar Abed
Les Charentes
Le Mas Loubier



Virgile Ansel
Le Puy Las Rodas
Fustel de
Coulanges



Lionel Antunes
Le Grand Treuil
La Brègère



Pierre Borie
Les Halles
Ruchaud Curie



Christelle Boulert
Renoir
Le gros Tilleul
CHU



Jean-Christophe Candas
Les Ponts
Magré



Sandra Dussoubs
Le Sablard
Les Portes
Ferrées



Camille Grappy
Le Colombier
La Borie



Frédéric Harlot
Montplaisir
La Gare



Maggy Jabet
Valadon



Stéphanie Jaulhac
Beaublanc
Montjovis
Thuillat



Frédéric Laforge
Vincent Auriol
Centre commer-
cial Cognac
Olivier de Serres



Laure Lafrange
Étoile de
Fontaury
Carnot



Jessy Lascaux
Mas Bouyol
Landouge
Bellegarde
ZUP de Cognac



Marie Leblanc
Hôtel de Ville



Caroline Levacher
Jules-Ferry
Durkeim



Franck Lhomond
Les Galeries



Olivier Madehors
Sainte-Claire



Sabrina Martin
Le Puy Imbert
ZI Nord
Les Homérides
ESTER
La Bastide



Didier Pouget
Le Champ de
Foire



**Alexandre
Rabanne**
La Visitation



Raphaël Richard
La Cathédrale
Les Coutures



Coralie Ricoux
Louyat
Le Vignal



Corinne Ricoux
Beaune-les-Mines
Le Château d'eau
Gérard-Philippe
Beaubreuil



Benoît Rouffignat
Le Roussillon



**Christophe
Saguerre**
Les Émailleurs
Révolution



Éric Thibaud
Carnot

*Le recensement, c'est sûr : toutes
les informations personnelles
sont protégées.
Seul l'Insee est habilité
à exploiter les questionnaires.*

Explications sur
limoges.fr
en flashant ce code



Réservistes



Anthony Vennat



Katia Drouet

> **Le recensement expliqué,**
toutes les infos sur le site de l'INSEE :
<https://www.le-recensement-et-moi.fr>

120 ans de la Loi de 1905,

La laïcité se construit dans le dialogue

Culturel ou cultuel, c'est un R qui change finalement tout ! Car si chacun de nous peut transmettre et partager sa culture, la Loi de 1905, dite loi de séparation des Églises et de l'État, a placé le culte dans la sphère privée. Libérale, la loi protège la liberté de croire.

Qu'est-ce que la laïcité ?

La question mérite d'être posée car lorsque l'on cherche à la définir, chacun y va de son point de vue, sans forcément avoir pleinement conscience de ce que dit la loi.

Car la laïcité, du moins son principe, trouve son fondement dans la Loi de 1905 qui fête ses 120 ans - *Même si le mot n'y est pas écrit.*

Depuis 2016, Hamid Ghobrini est le référent laïcité de la Ville de Limoges. À travers ses missions, il explique comment elle se met en œuvre au quotidien.

« La formation des agents de la collectivité à la laïcité et aux valeurs de la République se fait depuis 2016 à la Ville. Elle n'a été rendue obligatoire

par l'État qu'en 2021. Son objectif est de préciser le sens de la loi et de donner les principes fondamentaux pour lever les incompréhensions et les croyances ».

Jacques Kouassi est devenu formateur en 2023. Juriste de formation, son regard vient compléter celui d'Hamid lorsqu'ils animent les séances. Il tient justement à rappeler que *« la laïcité est une loi et non une opinion, et que même si certains aspects dérangent, ils ne sont pas interdits pour autant. Et de citer cet exemple pour bien se faire comprendre : la loi nous oblige à nous arrêter à un feu rouge, on ne peut pas faire comme on veut. Et bien pour la laïcité c'est pareil ! »*

La liberté de croire

La Loi de 1905 garantit la liberté de conscience et s'il est un aspect sur lequel toutes les personnes que nous avons interrogées à ce sujet sont d'accord, c'est qu'elle garantit à chacun la liberté de croire, ou de ne pas croire.

La Religion n'est plus aujourd'hui une affaire publique, au sens où elle n'est plus organisée par l'État qui a pris ses distances, dès lors que la sécurité publique n'est pas engagée !

Article à lire sur [limoges.fr](https://www.limoges.fr) en flashant ce code



Hassan Izzaoui est le recteur de la Grande Mosquée de Limoges.

« La Loi de 1905 est une loi de liberté, précise-t-il. Le législateur a voulu que la religion ne se mêle plus des affaires de l'État et que l'État adopte le principe de neutralité pour toutes les religions. Cette loi est un outil juridique et politique pour garantir un équilibre dans la société - équilibre qui s'exprime d'ailleurs à travers la devise Liberté, Égalité, Fraternité.

La laïcité exige le respect des autres, poursuit-il. C'est un principe inclusif, qui permet l'expression religieuse. La laïcité n'est pas faite pour régler des comptes. C'est la loi qui doit être appliquée ! Beaucoup de citoyens voient dans la Loi de 1905 des interdictions alors qu'elle est justement faite pour garantir la liberté religieuse », conclut-il.



Le père Pierre Morin est administrateur au diocèse de Limoges. *« La laïcité est une partition à jouer en symphonie, un rêve de fraternité, un synodalité qui tend vers un idéal commun d'humanité. La Loi de 1905 est venue perturber l'église catholique romaine dans ses pratiques, mais je pense qu'elle a aussi été salutaire au sens où chacun a pu pratiquer sa foi en toute liberté, sans prosélytisme », précise-t-il.*

Je suis citoyen avant d'être prêtre et je ne suis donc pas au dessus des lois. En revanche, nous pouvons aujourd'hui affirmer ce que nous sommes avec légitimité, tout en respectant d'autres croyances. Nous expérimentons d'ailleurs le dialogue inter-religieux depuis longtemps. Ce qui est primordial est que chacun trouve sa place ».



Claude Lehr est président de la communauté juive de Limoges. *« La Loi de 1905 est une loi qui me convient, dit-il en préambule. Elle formalise des principes et établit la liberté de conscience des gens !*

*De mon point de vue, le judaïsme - qui est l'histoire d'un peuple - ne peut se concevoir sans liberté de cœur, de corps et d'esprit. À l'extérieur de la synagogue, je suis un citoyen. C'est pour cela que les signes ostentatoires sur l'espace public** me troublent. Moi, je ne porte pas de kippa dans la rue. Il est écrit dans le Talmud de Babylone : la loi du pays où tu vis, c'est ta loi. Or le judaïsme est une praxis qui évolue avec le temps, les traditions et les circonstances et grâce à la laïcité, les croyants peuvent aujourd'hui vivre une religion contemporaine ».*



Daniel Verba, en photo à droite, est sociologue et maître de conférences émérite à l'Université Sorbonne Paris nord.

Lors du colloque organisé par la Ville pour célébrer cet anniversaire, il a pu échanger avec des jeunes et des professionnels et partager ainsi des regards sur un principe républicain.

« La société n'est pas un western avec des bons et des méchants, insiste-t-il. Tout le monde doit cohabiter dans le respect de la loi ».

Considérant que la laïcité répond à un besoin social de cohabitation et d'apaisement de rapports de force au sein de la société, il a finalement abordé tous les sujets qui posent questions : l'ostensibilité du fait religieux et le fait que l'on puisse être choqué. Il a parlé de laïcité inclusive, qui nécessite que l'on prenne le temps d'expliquer et de faire de la pédagogie. Il a parlé de cultures qui cohabitent et il a aussi rappelé les grandes étapes de l'histoire qui ont conduit à l'adoption de la Loi.

« À Limoges, la laïcité se vit bien, précise Hamid Ghobrani, référent à la Ville. Pourtant le principe est souvent méconnu, insiste-t-il. Les contours de ce qui est autorisé ou interdit sont flous, mais dès lors que l'on prend le temps d'expliquer, les gens comprennent ».

Depuis la Révolution de 1789, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le Concordat, la loi de laïcisation de l'école, l'entrée du principe de laïcité dans la constitution jusqu'aux lois relatives au port de signes religieux à l'école, le principe de laïcité s'est imposé, si bien que nul ne peut aujourd'hui être inquiet pour ses opinions religieuses, dès lors qu'elles ne constituent pas un trouble à l'ordre public !



« La laïcité est mal comprise par les jeunes, surtout dans les quartiers, insiste Jacques Kouassi, lui aussi référent à la Ville.

Elle est contre nous disent-ils !

C'est vrai que chacun a le droit d'être choqué par une attitude, un fait religieux, un comportement, mais la seule chose qui fasse référence est ce que précise la loi, même si la liberté d'opinion est un principe constitutionnel ».

Au sein de la cellule qui a été créée à la Ville, des temps de débats sont organisés pour évoquer les situations auxquels les agents sont confrontés.

* La Loi de 1905 ne l'interdit que lorsqu'il est accompagné d'une dimension abusive et violente.

** La Loi de 1905 le permet partout sur l'espace public, il est considéré comme une liberté d'expression.



Jamal Fatimi est conseiller municipal délégué à la laïcité. « La Loi de 1905 garantit l'égalité entre tous, la liberté de croire ou de ne pas croire et la fraternité du vivre ensemble, explique l'élu.

C'est une Loi qui n'est absolument pas contre la Religion mais qui, au contraire, protège les croyants ».

En France, la loi s'applique à tous :

> celle de 2004 interdit le port des signes religieux à l'école. L'interdiction du port de l'abaya sera confirmée par le Conseil d'État en 2024 car, selon lui, elle « manifeste ostensiblement une appartenance religieuse ».

> celle de 2010, qui fait suite au port du voile intégral, précise que nul ne peut dissimuler son visage dans l'espace public.



À l'occasion des 120 ans de la Loi de 1905, le centre social municipal de Beaubreuil a animé un quiz sur la laïcité au lycée Suzanne-Valadon, dont les élèves ont reçu le Prix national de la laïcité en 2024. 54 élèves et 17 enseignants y ont participé.



> Du 27 Janvier au 7 février, une exposition intitulée **Laïcité et Vivre ensemble** est à voir à la **Bfm centre-ville** (passerelle - pôle Image et Son)

Téléchargez le livret de l'Agence nationale de la cohésion des territoires qui présente les valeurs de la République et la laïcité en flashant ce code



International, Des jeunes qui bougent

Un projet d'étude soutenu dans le cadre de la Mobilité internationale des jeunes



En 4^e année d'école d'ingénieurs à l'ENSCI-ENSIL, Lucie Riondet va poursuivre son parcours en Suède, grâce au soutien de la Ville de Limoges.

Le 3 novembre dernier, la Ville de Limoges a attribué une aide de 1000 € à Lucie Riondet, étudiante en 4^e année à l'école d'ingénieurs ENSIL-ENSCI, dans le cadre de l'appel à projets Mobilité internationale des jeunes.

Ce soutien accompagnera son départ pour un semestre d'études dans une université en Suède, de janvier à juin 2026, dans le cadre du programme Erasmus+.

Originaire de Perpignan, Lucie fait ses études depuis 2024 à l'ENSCI-ENSCI à Ester au sein de la filière Génie de l'eau et de l'environnement.

Ce séjour à l'étranger, dans une université partenaire, lui permettra de poursuivre sa dernière année tout en approfondissant ses connaissances en biotechnologies et polymères, de perfectionner son anglais et pourquoi pas s'initier au suédois. La mobilité internationale,

obligatoire dans son cursus, est également un atout majeur pour son projet professionnel : travailler plus tard en hydrologie et dans la protection des milieux aquatiques. L'appel à projets Mobilité internationale des jeunes est proposé par la Ville de Limoges. Il vise à encourager les 18-26 ans à vivre une expérience européenne enrichissante dans les domaines de l'éducation, de la formation ou de l'insertion professionnelle.

Il s'inscrit dans la politique internationale menée depuis plus de 40 ans par la Ville pour favoriser l'ouverture au monde et valoriser les savoir-faire.

Grâce au soutien de la Ville et au programme Erasmus+, Lucie s'apprête à vivre une expérience déterminante pour la réussite de sa dernière année d'études et pour son avenir d'ingénieure.

Colloque Europa

Pour sa 29^e édition, le Colloque Europa se tenait à l'hôtel de ville vendredi 28 novembre.

L'action publique en Europe à l'épreuve de la désinformation : quelles réponses pour protéger la démocratie ? C'est le sujet sur lequel ont témoigné les experts européens de l'association, mais aussi des élus, des universitaires ; une journaliste spécialisée dans la désinformation et créatrice de l'association Fake Off ; des juristes venus de toute la France, mais aussi d'Italie, du Royaume Uni, Roumanie, Lituanie, Bulgarie, Pologne, Grèce, Pays-Bas...

Comme l'a expliqué en introduction Michel Senimon, délégué général d'Europa, « la désinformation est une menace qui décrédibilise l'action publique dans le sens où elle influe sur la confiance des citoyens ». C'est ainsi que durant toute la journée, les orateurs se sont succédé à la tribune pour exposer leurs points de vue et débattre avec le public.

Article à lire en flashant ce code



Les élèves du Roussillon jouent aux journalistes à 7ALimoges

Début décembre, la classe de CM1-CM2 de l'école du Roussillon a laissé cahiers et stylos pour s'aventurer dans les coulisses de 7ALimoges, la télévision municipale. L'objectif était de découvrir le métier de journaliste dans le cadre du projet *Les P'tits reporters*, mené tout au long de l'année scolaire.

Ce matin-là, les élèves ont eu droit à une vraie expérience journalistique : venir sur un plateau télé et découvrir ce qu'est une régie. Ils avaient même préparé une petite interview en classe pour s'exercer en condition réelle.

L'exercice n'a pas été simple car poser des questions face à une caméra, ça impressionne, mais chacun s'est prêté au jeu.

« En amont, ils avaient travaillé sur la notion d'interview, l'esprit critique et l'importance de repérer les fake news... », explique l'enseignante, Mme Lechat-Lafaye. L'idée suite à cette visite, ce sera de créer un petit coin dédié aux interviews dans la classe.

Quand le journaliste spécialiste du Mas-Jambost viendra, les élèves auront leur espace pour l'accueillir.

Cette rencontre donnera lieu à un article rédigé par les "Sherlock", l'autre groupe d'apprentis enquêteurs de l'école du Roussillon.

Quand les P'tits reporters rencontrent les Sherlock du patrimoine

Si la classe a rejoint le projet, c'est d'ailleurs grâce à un lieu qui les intrigue depuis longtemps non loin de leur école : le pavillon du Mas-Jambost.

« On s'y rend souvent pour des séances de course d'orientation. C'est



Les élèves écoutent avec attention Alain Druot, journaliste et chasseur d'images pour la chaîne 7ALimoges. Ensuite, ils ont eu le droit d'essayer le plateau chacun leur tour et de faire une interview comme de vrais animateurs télé.

un bâtiment qui fascine : il y a mille et une histoires à raconter », souligne l'enseignante.

Les P'tits reporters viennent ainsi compléter le projet des Sherlocks du patrimoine, déjà mené par une autre classe de l'école. Les premiers se consacrent aux interviews ; les seconds enquêtent sur le patrimoine local et restituent leurs découvertes sous forme d'articles dans une gazette.

Le projet des Sherlock du patrimoine permet aux élèves de cycle 3 d'explorer un édifice proche de leur quotidien, d'en comprendre l'histoire, l'architecture, la fonction, ou encore les aspects techniques. À travers des indices relevés sur place, la consultation d'archives, des témoignages ou des documents anciens, ces jeunes détectives découvrent aussi les métiers et les enjeux de la préservation du patrimoine. Une véritable enquête grandeur nature.

Dans les locaux de 7ALimoges, les élèves étaient accompagnés de Manon Huré et Jean-Christophe Marquet, enseignants référents aux usages du numérique pour la DSDEN de la Haute-Vienne. Tous deux coordonnent le projet et interviennent dans les classes des écoles participantes sur le territoire.

« À l'origine, c'était un projet USEP consacré au sport et aux rencontres sportives, raconte Manon Huré. La DSDEN a décidé de l'élargir. C'est désormais la troisième année que Les Sherlock du patrimoine et Les P'tits reporters existent dans les écoles de la Haute-Vienne. À Limoges, c'est l'école du Roussillon qui a été sélectionnée pour 2025-2026 ».

Au fil des séances, les élèves apprennent ainsi comment circulent les informations, ils développent leur esprit critique et se familiarisent avec le monde des médias.

Une belle expérience journalistique !

Des nichoirs pour lutter naturellement contre le moustique tigre

La commission Cadre de vie et environnement du Conseil municipal des enfants (CME) poursuit son engagement contre la prolifération du moustique tigre. Pour cette nouvelle étape, les jeunes élus ont choisi une méthode naturelle qui est la construction de nichoirs destinés aux mésanges bleues et charbonnières. En effet, ces oiseaux sont des prédateurs naturels de cet insecte. Lors de leur dernière réunion, début décembre, la question du jour était la suivante : où installer ces futurs nichoirs ?

Accompagnés par des agents municipaux des directions des espaces publics, de la mission patrimoine naturel et de la santé, les enfants ont étudié les zones les plus touchées de Limoges.

« On connaît les quartiers infestés grâce aux appels des habitants », souligne Sabrina Martin, de la direction santé.

En effet, la Ville réceptionne les appels des usagers et recense via une application les zones où le moustique tigre s'est installé.

Plusieurs quartiers sélectionnés

En tout, douze nichoirs seront fabriqués puis répartis dans la cité porcelainière, en lien avec les menuisiers de la direction des ateliers municipaux. Six sites ont été retenus, choisis pour leur nombre important de signalements de moustiques tigres, dans l'espoir de freiner la progression de cet insecte qui, chaque année, gagne encore du terrain.

Les quartiers sélectionnés sont :

- > Puy-La-Rodas (rue de la Vialoube et rue Lavoisier)
- > Zone d'Uzurat et Moulin-Pinard
- > Chenieux
- > Parc de l'Auzette
- > Rue Ernest-Ruben
- > Bas de Landouge

Les nichoirs seront fixés de préférence sur des arbres fruitiers, particulièrement appréciés des mésanges pour y installer leur nid car c'est là qu'elle trouve leur nourriture. Grâce au référencement précis de chaque arbre présent sur le territoire de Limoges, les jeunes élus ont pu vérifier, quartier par quartier, si les arbres fruitiers étaient présents dans les zones ciblées. Une étape essentielle pour assurer la réussite de leur projet et encourager la présence de ces petits oiseaux, alliés naturels dans la lutte contre cet insecte, car « le moustique tigre, ça ne rigole pas ! » rappelle Sabrina Martin.

Lors de leur prochaine séance, à la fin du mois, la commission procédera à la construction des nichoirs.



À quoi ressembleront les nichoirs qui seront construits le 21 janvier prochain par le CME.



Moustique tigre L'hiver, une période clé pour agir

Même si l'hiver est là, il ne faut pas relâcher la vigilance. Le moustique tigre reste un combat permanent.

« La dernière période d'activité remonte à septembre-octobre, lorsque l'insecte a pondus ses derniers œufs », rappelle Stéphane Cheval, de la direction de la santé.

Ces œufs sont actuellement en hibernation, un phénomène appelé la diapause. Collés aux parois de récipients contenant de l'eau stagnante, comme les coupelles de plantes, les récupérateurs d'eau sans couvercle, les seaux ou encore les arrosoirs, ils sont invisibles à l'œil nu mais pourront éclore dès le mois d'avril si rien n'est fait.

Pour éviter leur prolifération, il est recommandé de vider tous les contenants d'eau stagnante sur les balcons et dans les jardins, puis de nettoyer soigneusement leur intérieur.

« Même si l'on ne voit rien, le risque est bien présent. Le nettoyage est la seule solution pour empêcher le retour du moustique tigre dès le printemps prochain », insiste Stéphane.

En 2025, la prolifération du moustique tigre a fortement augmenté à Limoges, touchant désormais tous les quartiers. Seule une action collective engagée dès maintenant permettra d'en limiter l'impact pour cette nouvelle année.

« Il faut agir aujourd'hui pour être tranquille en 2026 », souligne-t-il.

D'autant plus que l'insecte se reproduit très rapidement : **une femelle vit environ un mois et peut pondre jusqu'à 200 œufs par semaine, dont la moitié deviendront à leur tour des femelles qui agiront selon le même schéma.**

Handicap et sport de haut niveau, Les élus à l'écoute de Lucie et Jean-François

Jean-François Ducay, champion paralympique français en tennis de table, médaillé d'or, d'argent et de bronze aux jeux paralympiques et Lucie Chapeyron, footballeuse de haut niveau sont venus rencontrer les élus de la commission sport du Conseil municipal des enfants.

Ce temps d'échanges était destiné à faire mûrir un projet de bande dessinée qui leur tient à cœur.

Durant une bonne heure - *on ne voit pas forcément le temps passer quand on discute de parcours de vie* - Lucie, Jean-François et les enfants se sont découverts.



Les élus du Conseil municipal des enfants ont rencontré Lucie Chapeyron, une footballeuse qui a joué en coupe de France valide malgré un handicap avéré et Jean-François Ducay, champion paralympique, spécialisé en para tennis de table et médaillé olympique.

Une révélation

Lucie, qui parle depuis peu de temps de son handicap à son entourage, a toujours voulu jouer avec les valides. Atteinte de la mucoviscidose*, elle n'a cessé de s'entraîner - *plus que les autres* - et de trouver des astuces pour palier son handicap. Et ça a fonctionné ! Car même durant les années où elle jouait à Clermont-Ferrand à haut niveau, jamais ses coéquipiers ou l'entraîneur du club n'ont su !

Fan du football depuis toute petite, elle n'allait certainement pas passer à côté de sa passion. « *Le sport m'a beaucoup aidée*, insiste-t-elle. *Quand j'en fais, j'oublie tout. Mais il faut travailler pour être au niveau.*

Je n'ai pas parlé de ma maladie par peur d'être rejetée, du regard des autres qui pourrait changer. Même certains de mes amis n'étaient pas au courant.

Quand j'étais petite, je ne pensais pas à mon avenir, mais avec l'évolution de la Recherche, l'espoir est venu en grandissant.

Aujourd'hui, avec le recul, je réalise que le partager peut surtout faire évoluer la vision des autres sur la maladie et le handicap.

Jusqu'aux Jeux

Jean-François Ducay, lui ne peut pas cacher son handicap : paraplégique, il se déplace en fauteuil et ne peut pas se servir de ses doigts comme il le voudrait. « *J'étais sur les épaules d'un copain, dans un lac. On avait 15 ans, j'ai plongé et ma tête a cogné une pierre*, explique-t-il aux enfants particulièrement attentifs. *Je ne pouvais plus bouger dans l'eau, mes copains ont d'abord cru que je faisais une blague, mais non !*

Après j'ai dû apprendre à vivre autrement.

Rugbyman, Jean-François Ducay ne voulait pas arrêter le sport pour autant. Il s'est donc intéressé à la multitude de pratiques handisport qui existent et a d'abord choisi le ping-pong. Il s'est entraîné et a enchaîné les podiums jusqu'à remporter l'Or aux Jeux paralympiques de Rio en 2016. Les enfants l'écoutent raconter son histoire sans un bruit, ou presque !

Arrivé au plus haut niveau avec une consécration olympique, il pratique depuis 9 ans, le rugby fauteuil** à l'USAL.

« *Mais comment ça se joue ?* » lance un élu !

« *Sur un terrain plus petit et avec un*

ballon de volley plus léger que l'on pose sur nos genoux pour avancer avec le fauteuil. Les règles changent un peu. On a droit aux passes en avant par exemple », explique le champion.

Cette nouvelle aventure le conduira, lui et son équipe jusqu'au titre de champion de France national 2 en 2025 !

Leur projet

Les jeunes élus de la commission sport et santé ont souhaité travailler sur une œuvre collective et originale pour parler du sport et de l'inclusion, ou comment le sport peut transformer un parcours de vie et aider à surmonter des difficultés.

Ils ont eu l'idée de créer une bande dessinée avec des dessins et des dialogues différents, qui ne peut se lire qu'à 2, en face à face.

Pour avoir des idées et trouver l'histoire ou les histoires qu'ils vont raconter dans leur BDA2, ils ont tout d'abord rencontré Pablo Faye, un jeune athlète qui a subi une greffe de rein et qui se prépare pour les prochains Jeux olympiques.

Pour construire la BD, des ateliers avec le créateur du concept, Aloïs Vanderf, débutent en janvier, avec l'objectif de l'avoir terminée l'été prochain.

* La mucoviscidose est une maladie génétique héréditaire caractérisée par l'épaississement des sécrétions de plusieurs organes, essentiellement les poumons et le pancréas. Elle favorise donc la survenue de surinfections répétées et provoque une mauvaise absorption des graisses et des troubles nutritionnels.

** Reportage à voir sur 7 à Limoges en flashant ce code :



Des téléphones reconditionnés pour les publics accompagnés par le CCAS

Depuis plusieurs années, la Ville soutient la Grande collecte solidaire de téléphones portables usagés, en partenariat avec Eccosystem. Une convention a été signée récemment entre les deux parties, permettant de mettre ces équipements à disposition des publics accompagnés par le CCAS. Quinze téléphones seront prêtés ou donnés à des jeunes, des personnes en situation de très grande précarité ainsi qu'à des femmes victimes de violences qui doivent quitter précipitamment leur domicile, afin de faciliter leurs démarches et de maintenir le lien social.

Une startup limougeaude récompensée

La promotion 2025 des startups lauréates du programme Impact NA20 a été dévoilée à l'occasion du French Tech Day en novembre dernier. Porté par les sept écosystèmes French Tech de Nouvelle-Aquitaine, ce programme met en lumière 19 startups à fort potentiel, conciliant croissance, création d'emplois et impact social ou environnemental, notamment dans les secteurs de la santé, de l'agriculture ou de l'énergie. Parmi les lauréats figure **Damocles Diagnostics**, startup basée à Limoges (présentée dans le *Vivre à Limoges de Février 2025 - n°200*). Elle développe une solution de diagnostic rapide et délocalisé à destination des vétérinaires, capable d'identifier précocement les infections bactériennes et de recommander le bon antibiotique en quelques heures, contre plusieurs jours habituellement. Déclinée en kits spécifiques par espèce animale, la technologie permet de réduire les prescriptions inappropriées, de lutter contre l'antibiorésistance et d'améliorer la santé animale, tout en générant des économies pour les éleveurs et les professionnels de santé animale.



Plus qu'un mois pour s'inscrire sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent être réalisées en ligne jusqu'au 4 février 23 h 59 pour pouvoir voter aux élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars. Rendez-vous sur limoges.fr pour retrouver toutes les modalités dans la rubrique pratique > Mes démarches > Papiers d'identité et citoyenneté.

Les inscriptions sont possibles directement en mairie jusqu'au vendredi 6 février à 17 heures.



En cas de déménagement sur la commune, il est nécessaire de mettre à jour son adresse électorale pour être inscrit dans le bureau de vote correspondant.

Déjà la rentrée scolaire 2026 ...



Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2026 seront ouvertes du **lundi 2 février au vendredi 3 avril 2026**. Elles concernent les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, qui feront leur première rentrée en maternelle.

Comme chaque année, l'inscription se fait par secteur, en fonction du lieu de résidence des familles. Cette sectorisation permet de garantir une répartition équilibrée des élèves et de préparer au mieux l'accueil dans les écoles. Les parents sont invités à effectuer les démarches dans les délais afin de faciliter l'organisation de la prochaine année scolaire.

Pour cela, scannez le QR code ou prenez rendez-vous au 05 55 45 64 58.



Cité éducative de Beaubreuil Anatole et Firmin, un forum dédié à l'orientation des collégiens

Une journée bien préparée en amont avec les enseignants pour un objectif à atteindre : permettre aux élèves de 4^e et 3^e des deux collèges de Beaubreuil, Anatole-France et Firmin-Roz, de travailler et de réfléchir à leur orientation. Réalisée en écho à un parcours initié en 2024, la manifestation a permis de réunir plus d'une cinquantaine de professionnels de métiers différents à la Maison des arts et de la danse. Durant la journée, pas moins de 300 élèves sont ainsi allés à leur rencontre pour poser des questions, découvrir un univers, et souvent, se rendre compte que « ça pourrait le faire ! »

Envisager l'avenir

L'autre enjeu de ce forum était aussi de lever un frein et de montrer aux jeunes qu'ils étaient en capacité de se former au métier qu'ils voulaient. Certains ont d'ailleurs découvert des professions dont ils n'avaient jamais entendu parler.

Et à l'inverse, certains des professionnels présents ont aussi réalisés que l'image des jeunes des quartiers populaires pouvait être « faussée ». Organisée dans le cadre de la cité éducative, cette opportunité d'ouvrir le champ des possibles fait sens (voir encadré ci-contre).

Une approche métier

« Elle est indispensable pour intéresser les élèves, précisent les professeurs en charge de l'orientation qui participaient à l'événement.

Même les compétences psychosociales doivent être discutées pour que chaque jeune apprenne à mieux se connaître ».



Au collège, les choix d'orientation se modèlent en fonction des programmes personnalisés d'orientation qui sont établis pour chaque jeune selon ses capacités et ses envies. Cela passe justement par la découverte de ce qui existe, de ce que l'on aime et de ce qui est motivant : le salaire toujours et les études à suivre. D'ailleurs pour préparer cette journée, une séance de vie de classe était dédiée au sujet : que se passe-t-il après le brevet, quelles voies existe-t-il, quel lycée choisir, ...

Au forum, les enfants ont donc passé un long moment à jouer les curieux en arpentant les stands : parmi eux, les métiers du transport et de la logistique, de la police, les métiers de l'industrie et des travaux publics, ENEDIS, un graphiste, un vétérinaire, un photographe, un chargé d'événementiel, un pianiste de l'Opéra, une artiste lyrique, des chefs d'entreprises, des professionnels du marketing et des ressources humaines, un enseignant, des professionnels des espaces verts, une aide-soignante, une infirmière, un médecin, une éducatrice jeunes enfants, une coiffeuse, une esthéticienne, une assistante sociale, ... en somme de quoi découvrir toutes les branches professionnelles qui existent.

Reportage à voir
sur 7ALimoges.tv
en flashant ce code



La cité éducative de Beaubreuil

Labellisée le 29 janvier 2022, à l'initiative conjointe de la Ville, de la Préfecture et du Rectorat de Limoges, la cité éducative de Beaubreuil vise à mieux coordonner l'ensemble des dispositifs existants au profit des élèves du quartier et de leurs parents.

Son objectif est de réunir tous les acteurs de la communauté éducative (État, collectivités locales, parents, associations, intervenants du périscolaire, travailleurs sociaux, écoles et collèges...) pour mieux accompagner les jeunes de 0 à 25 ans dans leur parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle.

Au regard de l'impact du dispositif, le label vient d'être renouvelé pour 3 années supplémentaires.

Quelques exemples d'actions déjà engagées : un partenariat avec l'Opéra pour des ateliers chant à destination d'une classe d'âge de l'école Gérard-Philipe, un partenariat avec l'UFOLEP permettant l'apprentissage du vélo aux enfants du quartier, une toute nouvelle convention avec le centre social municipal pour ouvrir la ludothèque municipale aux établissements scolaires notamment, un pass culture permettant à chaque classe du quartier de bénéficier d'aide pour assister à des spectacles, ...



Bienvenue aux halles

Les halles centrales de Limoges continuent de se dynamiser avec l'arrivée de nouveaux commerçants passionnés, qui participent à faire vivre ce lieu incontournable du marché limougeaud.

Tante Adèle, une boulangerie au goût d'histoire

Installée depuis bientôt deux mois à la place de l'ancienne enseigne Chez Coco, la boulangerie Tante Adèle (qui possède déjà deux boutiques à Limoges, l'une à Cognac et l'autre à Landouge) s'est rapidement fait une place au sein des halles. « Je suis ravie de l'accueil que les clients et les autres commerçants m'ont réservé, explique Anna, la responsable de l'étal. Les gens ont très vite pris leurs nouveaux repères, d'autant plus que nous sommes les seuls à proposer de la baguette aux halles ».

Parmi les produits phares, la baguette et le pain Tante Adèle qui, réalisés à partir d'un mélange de deux blés, offrent une saveur unique et une texture généreuse. On trouve également la brioche Georgette, un

large choix de pains spéciaux, des viennoiseries, des gâteaux, les incontournables madeleines, ainsi que des quiches, sandwiches et même un pâté de pomme de terre et viande.

Derrière cette enseigne se cache une belle histoire familiale. Adèle, la tante du propriétaire, confectionnait autrefois de gros pains qu'elle apportait à l'église le dimanche matin pour les partager avec les fidèles, perpétuant ainsi un esprit de générosité et de convivialité qui anime encore aujourd'hui la boulangerie.

@boulangerietanteadele

Chez Chris & Laurent, un primeur haut en couleur

Juste derrière la boulangerie, un étal vitaminé attire le regard.

Le primeur Chris & Laurent, installé depuis quelques mois déjà, apporte une touche colorée et dynamique aux halles.

Forts de 10 ans d'expérience sur les marchés, les deux commerçants connaissent parfaitement leurs produits. Ils ont choisi de s'installer aux halles pour aller à la rencontre d'une nouvelle clientèle. « J'aime créer du lien avec mes clients, car s'ils sont satisfaits, ils reviennent, que ce soit ici aux halles ou sur les marchés ; l'essentiel vient du bouche à oreille », explique Chris.

Ce commerce familial a à cœur de travailler et de proposer des fruits et légumes de qualité issus de producteurs locaux et français. Dans cette lignée et pour compléter leur offre, ils ont soigneusement sélectionnés des produits comme des confitures artisanales de l'Allier ou du jus de pomme de Corrèze.

@chezchriselaurent





« Depuis notre arrivée, nous avons mis en place une politique de prix accessible afin d'encourager les habitants à revenir aux halles et essayer de casser l'image d'un lieu où tout est cher. Nous proposons également une carte de fidélité, valable sur tous nos points de vente : Bosmie-l'Aiguille, Chabonais, Condat, Panazol et Saint-Junien », précise Chris, la nouvelle primeur des halles centrales.

Simon Burgalière

Le nouveau président de l'association des commerçants des halles centrales

Président de l'association des commerçants des halles centrales depuis septembre dernier, Simon Burgalière est sur tous les fronts.

Dans le ventre de Limoges, il compte bien faire perdurer les actions qui ont du succès comme les Nocturnes, mais envisage aussi de développer des animations.

« Nous devons transformer les halles traditionnelles en halles festives, insiste-t-il, en faisant cohabiter les artisans historiques avec les nouveaux métiers qui s'y installent ».

Nouveau nom, nouvel élan

Traiteur événementiel avec le Couturier du goût, le jeune chef d'entreprise a repris la Cochonnaille, place des Carmes et y a transféré ses cuisines.

Tripier et charcutier pour séduire une clientèle exigeante, il sait



Simon Burgalière, le nouveau président de l'association des commerçants des halles centrales, souhaite combattre les idées reçues sur les halles, séduire de nouveaux clients, tout en faisant perdurer l'esprit du lieu.

combien le savoir-faire fait la différence.

« Les produits tripiers sont compliqués à travailler, poursuit-il. Presque plus personne ne veut ou ne sait comment cuisiner une tête de veau. C'est pour cela que nous proposons des produits déjà transformés. Nous avons évolué du métier de tripier traditionnel vers tripier traiteur.

En rachetant la Cochonnaille, nous misons sur la vitrine que représentent ce lieu et sa renommée ».

Aujourd'hui, il emploie une dizaine de personnes : charcutier, cuisinier/traiteur, personnels de service et pour les livraisons.

À retrouver aux halles, sur Instagram @despiedsalatete.food, place des Carmes et sur internet : www.lacochonnaille.boutique



Le retour de la boucherie aux halles Carnot

Depuis quelques semaines, Antoine Girard a repris l'étal de boucherie (anciennement Boucherie Morichon) aux halles Carnot. « Je suis ravi d'avoir trouvé une place ici.

Cet endroit permet aux jeunes qui s'installent d'avoir une clientèle déjà présente », explique-t-il.

Mais il n'arrive pas en terrain inconnu car il a déjà travaillé dans cette même boucherie il y a quelques années. Grâce à cela, il retrouve aujourd'hui des clients fidèles qui le connaissent déjà, tout en attirant de nouveaux habitués du lieu.

Des plats cuisinés aussi

Du mardi au samedi, il propose des recettes cuisinées maison : ses sables sont son plat phare.

D'autres sont plus traditionnels.

« La partie plats cuisinés fonctionne

très bien. Les gens aiment le côté tout prêt, frais et fait avec de bons produits.

Dès les beaux jours, je vais agrandir mon offre avec des saucisses, proposer des brochettes et des viandes marinées. Il faut s'adapter aux saisons et aux envies des clients », ajoute-t-il. Pour lui, pas question de lésiner sur la qualité, avec uniquement de la

viande et de la volaille Label Rouge du Limousin et à des tarifs aussi compétitifs que les supermarchés voisins. Son arrivée complète l'offre variée déjà présente aux halles Carnot : primeur, poissonnier, pâtissier, caviste, traiteurs réunionnais et japonais et un espace cuisine sur mesure pour découvrir et savourer.



Halles Carnot

5,18 rue Carnot - 87000 Limoges



Suivez les Halles Carnot sur Facebook.



Un nouvel accueil de jour pour les grands précaires

Face à une augmentation importante des situations de grande précarité, la Ville de Limoges renforce son action sociale avec l'ouverture d'un nouvel accueil de jour. Situé au 24 rue Victor-Duruy, ce lieu a ouvert ses portes le 17 décembre, à l'issue d'une première phase de travaux de réhabilitation.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Limoges a l'obligation d'assurer la domiciliation administrative à toute personne sans domicile fixe ou stable, et en situation régulière conformément aux dispositions de l'article L264-2 du Code de l'action sociale et des familles. Les locaux actuels n'étaient plus adaptés pour répondre à cette hausse, tant en termes d'accueil que de services proposés. En effet, le nombre de personnes bénéficiant du service de domiciliation est passé de 450 il y a cinq ans à près de 1 300 aujourd'hui.

Pensé en lien étroit avec les besoins observés sur le terrain par les agents municipaux, ce nouvel accueil de jour se veut complémentaire des dispositifs déjà existants à Limoges. Proche de l'hypercentre et bien desservi par les transports en commun, il dispose également d'un espace extérieur clôturé permettant l'accueil des personnes accompagnées de leurs animaux.

Deux phases de travaux

Les travaux ont été engagés en deux étapes.

« Cette première tranche avait pour objectif de permettre l'ouverture rapide de ce lieu de répit en journée, monsieur le maire souhaitait son ouverture avant la période hivernale. Une autre partie du bâtiment fera l'objet de travaux plus conséquents, avec une ouverture complète prévue courant de l'année normale. À terme, l'accueil de jour occupera les 3/4 du rez-de-chaussée » explique Aurélie Lecointre, responsable du Pôle Action Sociale.

Le site regroupe des services déjà proposés par le CCAS, auparavant situés dans ses locaux principaux : la domiciliation administrative, l'accompagnement par les travailleurs sociaux de l'équipe de rue, ainsi qu'un point numérique animé par un Conseiller numérique France Services. Désormais, ce nouvel accueil offre également de nouveaux services destinés à améliorer les conditions de vie quotidienne des usagers : un espace convivial pour boire un café ou un thé, une bagagerie, des douches et sanitaires avec accès à des protections périodiques, une laverie, ainsi qu'une borne de recharge pour téléphones portables.

Soutenu financièrement par l'État, ce nouvel accueil de jour constitue une étape essentielle dans le parcours d'accompagnement des personnes en situation d'exclusion, en leur offrant un espace d'accueil digne et adapté, et un premier pas vers la réinsertion sociale.

Ouvert le lundi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Accessible aux personnes à mobilité réduite.

Une page se tourne rue de la Boucherie

Vendredi 28 novembre, une petite page d'histoire s'est refermée rue de la Boucherie.

Madame Berthier, plus de 90 ans et une énergie que tous saluent, a pris sa retraite. Dans sa boutique d'antiquités, la première à avoir ouvert ici en dehors des bouchers et tripiers, les commerçants du quartier avaient organisé un goûter surprise pour célébrer cette figure incontournable de la rue.

« Au début, ils ne l'ont pas vue d'un très bon œil », sourit sa belle-fille. Elle se rappelle avoir aidé sa belle-mère dès ses 22 ans, il y a un demi-siècle. « Elle était vraiment seule, entourée des bouchers. Ils se demandaient ce qu'elle venait faire ici. En 1978, c'était comme un petit village et ça l'est toujours aujourd'hui ».

Des commerçants et amis mobilisés

Ce jour-là, la boutique débordait d'anecdotes et d'affection, preuve de l'attachement que la commerçante a su tisser au fil du temps. L'hommage est né d'une idée de M. Nivet, le libraire d'en face, immédiatement relayée par M. Hervé, président de l'association des commerçants de la rue de la Boucherie.

« C'était une figure de la rue. Sa boutique va laisser un vide, confie-t-il. On espère qu'un repreneur arrivera vite. Aujourd'hui, tout le monde est là en ami. Elle n'était pas au courant, la surprise a été totale ».

Une retraite méritée pour une présence qui aura marqué le quartier.

Le pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) de l'EHPAD Marcel-Faure

Quatre ans après son ouverture, l'EHPAD Marcel-Faure poursuit le développement de son offre d'accompagnement à destination des seniors.

Entièrement reconstruit, l'établissement a rouvert ses portes le 26 janvier 2022 dans des locaux plus vastes et mieux agencés.

« Le bâtiment est aujourd'hui plus grand et surtout mieux pensé, ce qui nous permet de proposer des accompagnements plus adaptés », tient à souligner Corinne Dupuy-Bonafy, la directrice des lieux.

Cette reconstruction s'inscrit dans une volonté du CCAS de Limoges d'ouvrir davantage l'établissement sur son quartier.

« L'objectif était d'en faire un lieu de vie, pas uniquement un lieu de soins », rappelle-t-elle.

Puis, l'ouverture de l'accueil de jour, en octobre 2022, s'était inscrit dans cette même dynamique.

Dernier EHPAD de la Ville à ne pas disposer d'un Pôle d'activités et de soins adaptés, Marcel-Faure a désormais comblé ce manque avec l'ouverture de son PASA en octobre 2025.

« Il était important que Marcel-Faure puisse, lui aussi, proposer ce type de prise en charge. Il y avait une volonté forte de diversifier l'offre et de coller à la réalité des besoins des résidents », explique la directrice.

La création de ce pôle répond également à un appel à projets très encadré par l'Agence régionale de santé (ARS).

Un dispositif thérapeutique centré sur le résident

Le PASA s'adresse aux résidents de l'EHPAD Marcel-Faure atteints de troubles cognitifs modérés et identifiés par les soignants comme ayant besoin d'activités adaptées. Ce dispositif dispose de 14 places et accueille les



En décembre, l'activité au PASA était de décorer tous ensemble le sapin du Pôle. Une activité qui a bien plu aux résidents présents et bénéficiaires de ce dispositif.

résidents de une à six fois par semaine, en fonction de leurs besoins.

« En EHPAD, tout se fait avec l'accord du résident. C'est une règle d'or d'humanité, rappelle Corinne Dupuy-Bonafy. On ne les force pas à y aller. C'est eux qui décident ».

Les activités proposées sont directement liées au projet d'accompagnement personnalisé du résident, en tenant compte de ses souhaits, de ses envies et de ses besoins. Elles sont animées en petits groupes par du personnel dédié.

« Ici, il n'y a pas d'animateurs, mais des professionnels de santé qui œuvrent pour le maintien des capacités », précise la directrice.

Les ateliers sont variés : toilettes thérapeutiques, activités physiques adaptées, ateliers mémoire, stimulation des sens, ateliers jardinage, ateliers cuisine, mais aussi sorties ponctuelles, comme au marché de quartier ou à l'Open BLS le mois dernier, ou encore animations culturelles et musicales. Certaines activités peuvent aussi être mutualisées avec celles de l'EHPAD ou de

l'accueil de jour.

Les locaux dédiés au PASA sont adaptés et sécurisés.

Ils comprennent une salle polyvalente, une cuisine équipée, une salle de repos et une terrasse aménagée librement accessible (lire ci-contre), notamment pour le jardinage. Une salle dédiée aux activités de type « Snoezelen » viendra compléter l'ensemble courant 2026.

« Le PASA est un outil pour le personnel qualifié, c'est un vrai plus », souligne Corinne Dupuy-Bonafy.

Implanté au cœur de l'établissement, il n'a pas vocation à être mis à l'écart, au contraire.

« Nous avons souhaité qu'il soit pleinement intégré à la vie de l'EHPAD ».

Être admis au PASA

La demande d'admission en PASA peut être formulée sur proposition du médecin traitant, du gériatre, du psychiatre ou de tout membre du personnel ayant identifié des besoins spécifiques.

Elle est étudiée en commission d'admission par les aides-soignants

Lorsque nous avons été contactés, l'objectif était simple : **faire de cette terrasse un lieu agréable pour le PASA** parce qu'elle était inutilisée auparavant car infréquentable. En effet, avec la réverbération de la chaleur, c'était insoutenable.

Comme c'était trop cher de tout refaire, on a pensé autrement : on a opté pour la végétalisation. Des câbles ont été tendus pour que les plantes grimpent et deviennent petit à petit un ombrage naturel pour les résidents.

Il y a deux petits lauriers du Portugal plantés au centre des deux grands bacs afin d'amener de la hauteur et de l'ombre assez rapidement car ça pousse très vite. Dans les angles de chaque bac, il y a du jasmin étoilé qui grimpera par la suite le long des structures métalliques puis des câbles. Le jasmin étoilé est une plante grimpante très parfumée et très florifère* en été.

Ce projet d'aménagement a été fait en transversalité avec d'autres services de la Ville : la direction des espaces publics, la direction des ateliers municipaux et le parc automobile. Le projet a été mené par notre chef d'équipe, Éric Penot, qui a dessiné et chiffré les aménagements. L'atelier serrurerie et celui de carrosserie ont créé, découpé les formes animales pour décorer les bacs et les structures métalliques ont été peintes avec des couleurs vives et chaleureuses.

L'objectif de cet aménagement était avant tout de créer de l'ombrage aux résidents, leur rappeler des animaux connus sous forme de silhouette pour stimuler leur mémoire, d'éveiller leur odorat lors de la floraison du jasmin et, visuellement, d'égayer leur quotidien à travers les différentes couleurs choisies pour les structures.

Benoît Chiquet
Direction des espaces publics
service des Espaces verts

Qui porte des fleurs*

du PASA, la cadre de santé et le médecin coordonnateur, selon des critères définis par l'Agence régionale de santé. L'intégration se fait avec l'accord du résident, à l'issue d'une période d'essai. L'inclusion au PASA est temporaire, régulièrement réévaluée, et la sortie peut intervenir à la demande du résident, lorsque les objectifs sont atteints ou si les critères d'admission ne sont plus remplis.

La prise en soins au PASA est incluse dans le tarif de l'EHPAD et n'entraîne aucun surcoût pour le résident.



Que faire en janvier...

À la Maison des seniors :

> **Mardis 13, 19, 21, à 14 h 30** : atelier Adapt' et toit sur les thèmes du bien vieillir. Cette expérience immersive est proposée par l'association Soliha Limousin.

> **Jeudi 15, à 10 h** : atelier santé sur les soins palliatifs. Avec les intervenantes mesdames Faye et Paquet, découvrez ce que cela signifie d'un point de vue médical, législatif, éthique... Cet atelier est proposé par l'association VAL.

> **Jeudi 15, à 14 h** : atelier de découverte des réseaux sociaux. Les applications des jeunes n'auront plus de secrets pour vous ! Atelier proposé par Orange.

> **Mardi 20, à 14 h** : atelier informatique sur la cyber-sécurité. Dans un monde de plus en plus connecté, il est important d'adopter les bonnes pratiques pour se protéger. Atelier proposé par la Gendarmerie et la Police nationale.

Retrouvez le programme complet au CCAS ou à la Maison des seniors.

Inscriptions au 05 55 45 85 00.

Les ateliers de proximité du Mas-Rome :

> **Lundis 12 et 26, à 14 h 30** : atelier d'art thérapie où vous êtes invité à peindre en écoutant de la musique.

> **Mercredi 14, à 14 h** : composez de jolis bouquets grâce à l'atelier d'art floral.

> **Jeudi 15, à 14 h** : révélez l'artiste en vous via l'atelier d'aquarelle.

> **Mercredi 21, à 13 h 30** : jouez sur un écran tout en pédalant grâce au vélo cognitif.

> **Mardi 27, à 14 h** : espace de réflexion et de partage d'expérience pour les aidants pour permettre d'échanger en présence de deux psychologues.

Et découvrez d'autres activités en appelant le 05 55 05 44 44.

Ateliers gratuits avec réservation.



**LA VILLE
DE LIMOGES
ACCUEILLE**

**600
STAGIAIRES**

PAR AN

NUMÉRIQUE,
ESPACES VERTS,
POLICE MUNICIPALE,
PETITE ENFANCE,
COMMUNICATION,
FUNÉRAIRE, SÉCURITÉ,
ADMINISTRATION,
CULTURE, SPORT,
ANIMATION,

**“ET SI VOTRE
FUTUR MÉTIER
SE TROUVAIT
DANS VOTRE VILLE”**



Rendez-vous sur
limoges.fr



LIMOGES
VILLE DU PÈRE
ET DE L'INNOVATION

Semaine européenne **Vis ma vie**

Le 20 novembre, lors de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, la Ville a accueilli 27 personnes en situation de handicap, venues découvrir comment se passe une journée de travail en milieu ordinaire.

Un par un, aux côtés des professionnels de la Ville qui s'étaient portés volontaires, ils ont partagé leur univers : au CCAS par exemple et dans plusieurs services de la collectivité (direction de la culture et des arts, direction citoyenneté et accueil des usagers, direction des espaces publics, direction de la jeunesse, direction des ressources humaines,...), ou à l'Opéra.

En immersion auprès des seniors

Estelle Massy faisait partie de ceux-là. Elle a ainsi accompagné Céline Le Moal qui est esthéticienne en EHPAD.

Estelle travaille à l'ESAT* de l'Apsah. Lorsqu'on lui a proposé de participer à cette journée, elle a dit oui sans hésiter, car, comme elle le dit, elle « aime prendre soin des autres et le maquillage aussi ! »

Pour Céline, cette journée était bien plus qu'un stage, car Estelle a découvert combien prendre soin s'inscrit dans une dimension sociale, participe à l'estime de soi et est un très bon moyen d'éviter aux seniors de se laisser aller. Comme elle l'explique d'ailleurs, « même si je suis esthéticienne, l'approche avec les personnes âgées est différente. C'est une autre façon de faire. J'ai suivi beaucoup de formations complémentaires pour comprendre les pathologies



pour l'emploi des personnes handicapées pour comprendre

dont souffrent les résidents ou pour savoir comment me comporter vis-à-vis d'eux.

On peut retrouver de la coquetterie, même à 90 ans, mais pour y parvenir, il faut créer la confiance et être patient. Grâce à l'esthétique, les résidents sont bien dans leur peau ».

C'est ce rapport à l'autre et le sens d'un métier qu'a pu découvrir Estelle ce jour-là !

55 sur 600

Parmi les 600 stagiaires que la Ville accueille chaque année, certains sont en situation de handicap (55 en 2025).

En complément, des conventions de mise à disposition sont signées avec des associations, des ESAT ou le CDTP* d'Isle par exemple.

« Concrètement, explique Sabine Freylone, directrice du service Vie professionnelle à la DRH, nous abordons la question de l'accès à l'emploi selon les handicaps vis-à-vis des professionnels de la collectivité qui y sont confrontés tout d'abord, mais aussi en lien avec des partenaires.

Il s'agit par exemple des IME, des ESAT*, des ESRP* ou de l'EPNAK.*

Pour renforcer ces actions et obtenir une enveloppe dédiée justement, nous avons signé une convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique en avril 2024 ».

Plus d'infos en flashant ce code



* CDTP : Centre Départemental de Travail Protégé

IME : Institut médico-éducatif

ESAT : Établissement et services d'accompagnement par le travail

ESRP : Établissement et services de réadaptation professionnelle

L'EPNAK - ESRP de Limoges forme à partir de 16 ans, les personnes reconnues travailleur en situation de handicap pour leur permettre d'accéder à l'emploi.



Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, des personnes en situation de handicap sont allées découvrir le temps d'une journée différents emplois. Ci-dessus, Estelle participe au quotidien de Céline, esthéticienne auprès des seniors à l'EHPAD Marcel-Faure.

En complément, pour sensibiliser le personnel municipal à l'accueil des personnes en situation de handicap, les agents ont participé à un escape game sur le thème du retour à l'emploi et à des ateliers sur le handicap invisible lié notamment à la santé mentale.

L'enjeu : comprendre quelles sont les complications et les répercussions au quotidien et au travail d'une pathologie invalidante ou d'un handicap.

L'Université de Limoges encore plus inclusive

L'Université de Limoges franchit une nouvelle étape majeure en matière d'inclusion avec un projet dédié à l'accompagnement des étudiants présentant des Troubles neuro-développementaux (TND)

En dix ans, le nombre d'étudiants en situation de handicap suivis à l'Université de Limoges a été multiplié par quatre, reflétant une tendance nationale forte : 63 800 étudiants en situation de handicap dans l'enseignement supérieur en 2024, contre 7 550 en 2004.

Face à cette croissance, l'Université a réagi et souhaite lever les obstacles rencontrés par les étudiants, notamment ceux relevant du spectre de l'autisme : accompagnement individualisé, aménagements et outils pour favoriser leur réussite académique, sociale et professionnelle sont les maîtres mots du programme, sans oublier la formation et la sensibilisation de la communauté universitaire et du grand public.

Un cycle de conférence a débuté en octobre. La prochaine est prévue jeudi 5 février dans la salle de cinéma du campus des Jacobins, 88 rue du Pont Saint-Martial. Le thème : les troubles du neuro-développement et leurs conséquences sur les apprentissages par le dr Clotilde Tuillier, neuropédiatre à l'Hôpital mère enfant. La suivante, prévue le 25 février, traitera du thème : Autisme et université inclusive par Josef Schovanec, philosophe et écrivain - Lieu à venir.

Ces conférences sont ouvertes gratuitement au grand public selon les places disponibles - Plus d'informations par mail à celine.givelet@unilim.fr

Les 10 ans du Limoges business club avec Raphaël Ibañez



En marge de l'Open BLS dont les matchs se disputaient à Beaublanc, le Limoges business club recevait Raphaël Ibañez qui a parlé de son parcours aux chefs d'entreprises invités. Que de similitudes entre une carrière de sportif de haut niveau et le monde économique.

« Le Limoges business club est toujours très présent depuis 2015 pour accompagner les entreprises qui en sont membres », a précisé Jacques Benn, conseiller municipal en charge de la vie des entreprises et référent du Limoges business club (LBC) en ouverture de l'événement.



10 années d'activités, c'est aussi 125 spider night - des soirées pour parler économie au sens large, recrutement, emploi - des jobs dating, des conférences avec des invités de référence, des tables rondes et puis des petits déjeuners de l'entrepreneuriat comme celui de

ce matin du 11 décembre où Raphaël Ibañez est venu parler de sa passion du ballon ovale.

Pour lui, l'univers du rugby est un champ d'expression où il faut trouver un équilibre et faire preuve de lucidité au cœur du combat ; une pensée qui résonne inlassablement dans l'esprit des chefs d'entreprise qui l'écoutent.

Le discours est inspirant, le palmarès tout autant.

Sur l'estrade, l'ancien capitaine du XV de France qui conduira son équipe jusqu'à la Coupe du monde, se livre à cœur ouvert.

Chacune de ces rencontres est destinée à créer du lien, à échanger des pratiques et à faire corps pour trouver des solutions face aux défis du quotidien. Et sur ce point, sport et entreprise ont les yeux rivés sur le but à atteindre.

Rejoignez le Limoges business club sur LinkedIn en flashant ce code



Amine Tarazi dirige le Laboratoire d'analyse et de prospectives économiques de l'Université de Limoges (LAPE) et est membre du Comité scientifique de l'Autorité française de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Son nom est cité parmi différents projets de recherche européens et internationaux et publié en signature d'article de revues mondiales de référence.

En 2020, il a été lauréat du Prix Koweït en sciences économiques et sociales qui lui a été remis par le roi pour récompenser les travaux réalisés depuis le début de carrière.



Électromagnéticien au laboratoire XLIM et Maître de conférence à l'IUT en Génie mécanique et productive, Thomas Fromentéze n'a pas réalisé tout de suite qu'il a été nommé à l'IUF. « Ce sont surtout les conséquences qui m'ont fait prendre conscience que j'allais pouvoir faire plus de Recherche, car comme il le reconnaît, toute la complexité du métier d'enseignant-chercheur est de trouver le bon équilibre entre les deux. Avec plus de temps dédié à la Recherche, c'est un tremplin qui va aider nos projets à prendre leur envol ».

Plus d'informations sur le site de l'Université de Limoges en flashant ce code





Nominations à l'Institut Universitaire de France* (IUF), La crème de la crème

Avec 3 nominations à l'Institut universitaire de France pour des travaux d'excellence et une médaille décernée par le CNRS, la Recherche à l'Université de Limoges se porte bien et dans des domaines particulièrement diversifiés : économie, métamatériaux, radiofréquences, santé.

Amine Tarazi

Déjà nommé à l'IUF en 2017 pour 5 ans, Amine Tarazi mène des recherches sur l'économie bancaire appliquée à l'analyse du risque bancaire et à la sécurité des systèmes financiers. Grâce à cette seconde nomination en octobre 2025, il va pouvoir poursuivre ses travaux pour créer de nouveaux indicateurs.

« Mon rôle est de produire des connaissances, précise-t-il, mais aussi d'enseigner. Être nommé à l'Institut Universitaire de France permet de dégager du temps d'enseignement au profit de la Recherche. C'est là tout l'intérêt d'être membre de l'IUF.

Je travaille à partir de bases de données colossales, dont je croise les informations pour comprendre et modéliser les comportements bancaires à travers le monde. Ces données sont ensuite exploitées par les différents acteurs bancaires comme les banques centrales ou les autorités de régulation réglementaires par exemple.

Expliquer les comportements

La finalité des travaux que conduit Amine Tarazi est d'expliquer les comportements des acteurs bancaires pour faire des prévisions. Il étudie par exemple quelles ont été les répercussions de telle ou telle stratégie bancaire, comment la réglementation influe sur les choix, quel est l'impact de la parité sur la gouvernance des banques, ou comment les normes environnementales affectent les comportements et les prises de risques dans le secteur financier.

L'objectif de la Chaire qu'il porte est, à terme, de créer un observatoire

des risques bancaires mondiaux et même d'en concevoir une cartographie.

Thomas Fromentèze

« 2 % des enseignants chercheurs sont nommés à l'Institut universitaire de France », insiste Thomas Fromentèze. Et il en est !

Ses recherches s'intéressent à la théorie du vivant appliquée aux mathématiques.

Concrètement, il a réussi à reproduire la manière dont se multiplient les cellules vivantes pour créer ce qu'il appelle un modèle génératif autonome inspiré par la morphogénèse.

Autrement dit, à partir du principe de reproduction des cellules, il est parvenu à concevoir un programme de fabrication auto-organisée de métamatériaux - ces créations qui ont des propriétés électromagnétiques, optiques, sonores, ... - et de composants électromagnétiques.

Un système ô combien innovant qui peut être utilisé dans les systèmes d'imagerie et de télécommunication pour créer toute sorte d'antenne ou d'objets technologiques de pointe.

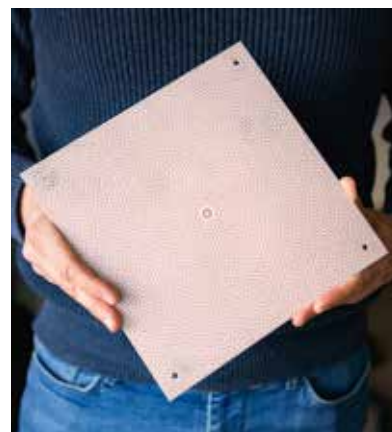
Repousser les limites

Fini les limites, fini les calculs et les simulations. Lors de la phase de conception, tout se fait tout seul, dès

lors que le besoin est clairement défini au départ.

Il s'agit ni plus ni moins que de « faire pousser » des composants électromagnétiques et mécaniques qui s'organiseront les uns par rapport aux autres pour créer l'objet souhaité. Autre avantage, l'auto-organisation des éléments limite les surprises qui peuvent survenir lors de la phase de manipulation de l'outil. Thomas Fromentèze est ni plus ni moins en train de créer un nouveau standard de conception en physique et ingénierie qui risque de s'imposer dans un futur pas si lointain que ça, tant les enjeux sont vastes : imagerie et télécommunications à moindre coûts et plus efficaces, sécurité et identification par ondes.

Le principe en vidéo en flashant ce code



Ceci est une antenne, dont chaque élément s'est auto-agencé par rapport aux autres.

*L'Institut universitaire de France (IUF), créé en 1991 favorise le développement de la recherche de haut niveau dans les universités. 200 enseignants-chercheurs sont nommés à l'IUF chaque année en considération de la qualité de leur travail scientifique et de leur projet de recherche. Durant 5 ans, les membres de l'IUF continuent à exercer leurs activités dans leur université d'appartenance, en bénéficiant d'un allègement de 2/3 de leur service d'enseignement et de crédits de recherche spécifiques.

Les nominations sont prononcées par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur proposition de deux jurys internationaux distincts.

www.iufrance.fr

Pierre Blondy

Pierre Blondy est professeur des universités et chercheur au laboratoire XLIM. Son domaine de prédilection du moment, les circuits radiofréquences, avec des recherches sur les circuits intégrés des antennes à balayage électronique qui sont capables de suivre avec précision un objet, même en mouvement. Ces circuits ont aussi la capacité de conserver la mémoire des signaux qui les traversent : la solution à une bonne réception du WIFI dans le train ou pour l'optimisation des smartphones par exemple !



Les matériaux sur lesquels Pierre Blondy fait ses recherches vont permettre de développer une nouvelle génération de systèmes radiofréquences plus compacts et à faible consommation.

La recherche appliquée

Comme il l'explique, « les recherches à XLIM s'organisent en lien avec les entreprises dans les champs de la photonique et des hyperfréquences notamment ». Cette recherche appliquée est un marqueur de l'identité de Limoges. Les sujets sur lesquels il travaille sont en expansion, bien au-delà du champ de la Défense, puisque les prototypes sont de plus en plus utilisés pour des usages commerciaux. « J'ai commencé à faire de la Recherche, parce que j'avais un attrait pour l'innovation et l'ingénierie. C'est mon côté geek », lance-t-il en souriant !

Des recherches à Limoges aux rencontres avec d'autres chercheurs dans des universités du monde entier : Carnegie Mellon à Pittsburgh (Pennsylvanie) / l'université de Californie / au Canada aussi en passant par des collaborations en Europe, comme avec l'agence spatiale européenne, le quotidien de Pierre Blondy est tourné vers l'avenir.

Lui aussi nommé pour la seconde fois à l'IUF, il a encadré une bonne quarantaine de thèses dont la moitié en collaboration avec les professionnels du secteur industriel comme Thales, Safran, le Commissariat à l'énergie atomique.

Stéphanie Durand-Panteix, médaillée de cristal

Stéphanie Durand-Panteix est lauréate de la médaille de cristal* 2025 du CNRS.

Ingénieure de recherche, cette distinction lui a été décernée pour le rôle qu'elle a joué pour faire travailler ensemble tous les acteurs de la Recherche et pour avoir mis à leur disposition des outils technologiques mutualisés.

Recherche = passion

Chercheuse en hématologie et immunologie, elle participera au cours de sa carrière à de nombreux projets de recherche, notamment dans le champ de la médecine nucléaire et l'utilisation du plomb 212 pour guérir certains cancers (Projet CARAT). Elle travaille aussi sur des projets en lien avec les techniques d'imagerie et l'Intelligence artificielle (INTENSIVE) et au laboratoire Contrôle de la réponse

immune B et lymphoproliférations (CRIBL).

Parce qu'elle est animée par la passion de la Recherche avec un grand R, sa motivation est sans faille.

Devenue directrice de l'unité d'appui à la Recherche BISCEM en 2022, elle travaille encore et toujours avec de nombreux chercheurs qui font appel à cette plateforme technologique pour avoir accès à des équipements, une expertise, une méthodologie.

« Il s'agit de rendre accessible des technologies de pointe au plus grand nombre, précise-t-elle. L'intérêt de la recherche appliquée est justement qu'elle trouve un écho sur le terrain ».



* La médaille de cristal distingue les personnels d'appui à la recherche qui, par leur créativité, leur maîtrise technique et leur sens de l'innovation, contribuent à l'avancée des savoirs et à l'excellence de la recherche française.



Douce nuit à la Bfm

Les Nuits de la lecture célèbrent leur 10^e édition du mercredi 21 au samedi 24 janvier sur le thème « Villes et campagnes ».

Cette thématique résonne particulièrement à Limoges, une ville à taille humaine qui incarne ce dialogue permanent entre l'effervescence urbaine et la douceur des paysages alentours. C'est ce lien, et bien d'autres encore, que les Nuits de la lecture invitent à explorer cette année dans tout le réseau des Bfm.

Durant quatre jours, ces lieux se transforment en lieux de découvertes, de rencontres et de partage. Atelier light painting, concert dessiné, jeux d'écriture, balade de quartier, jeux de société et vidéo, dj set, enquête spectacles, planétarium, soupe collective et bien d'autres surprises... : la programmation, riche et accessible, s'adresse aussi bien aux lecteurs passionnés qu'aux curieux de passage.

Autant d'occasions de redécouvrir la lecture sous toutes ses formes, dans une ambiance conviviale et festive.

Gratuites et ouvertes à tous, les Nuits de la lecture sont une invitation à prendre le temps : le temps d'écouter, de lire, de rêver et de partager. Une belle manière de célébrer la littérature.

Retrouvez la programmation complète dans l'agenda culturel 2 mois à Limoges.

Lire à Limoges

Un nouveau chapitre à découvrir du 5 au 7 juin

Lire à Limoges s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire. Début juin, le salon littéraire revient avec une édition repensée, imaginée comme une véritable expérience de rencontre entre auteurs et lecteurs, dans un lieu municipal exceptionnellement ouvert au public.

Organisé par la Ville de Limoges, en collaboration avec les librairies indépendantes et l'agence Les Belles Pages, Lire à Limoges réunira près de 200 auteurs. Romans, polar, bande dessinée, mangas, littérature jeunesse ou régionale : toutes les littératures auront leur place, au fil des rencontres, des échanges et des animations, sans oublier les nombreuses actions à destination des scolaires.

Un salon sur... trois lieux emblématiques.

La grande nouveauté de cette édition est que Lire à Limoges déménage et investit le manège, situé rue du Pont Saint-Martial. Ce bâtiment historique, construit en 1873, est habituellement fermé au public. Sa charpente en bois remarquable et son atmosphère singulière offriront un cadre inédit aux auteurs et aux visiteurs, spécialement aménagé pour l'occasion.

Ce choix marque aussi la volonté de rapprocher le salon du centre-ville, de la Bfm et de proposer une meilleure accessibilité au public, avec plusieurs solutions de stationnement à proximité.

L'Hôtel de Ville accueillera les remises des Prix jeunesse ; La Bfm



Archive 2025 - Le manège a été expérimenté lors du dîner de gala de Toques & Porcelaine. Sa belle charpente a su séduire les invités.

centre-ville sera le lieu des Grands Entretiens et de nombreuses rencontres. Un rendez-vous culturel ouvert à tous. Avec ce nouveau lieu, cette programmation élargie et une attention particulière portée aux jeunes lecteurs, Lire à Limoges 2026 confirme son ambition : faire de la lecture un moment de partage, de curiosité et de découverte, au cœur de la ville.



De la maquette au papier de soie : le vitrail prend forme en classe

Dans la classe de CM2 de l'école Beaupeyrat, un ballet de papiers de soie s'est rapidement mis en mouvement. Autour des tables, les élèves se sont appliqués à découper, choisir, coller, comme s'ils manipulaient de fragiles morceaux de verre coloré. Cette séance était la dernière d'un projet pédagogique entamé début octobre. Après quatre visites menées avec **Éric Boutaud**, guide-conférencier de Ville d'Art et d'Histoire (VAH), les élèves accueillaient cette fois **Muriel Champeymont** et **Élodie Breton-Legros**, également de VAH, pour donner vie à leur propre vitrail.

Avant de venir à Beaupeyrat, les deux intervenantes, Muriel et Élodie, étaient déjà passées par les trois autres écoles engagées dans cette aventure (Léon-Blum, Jean-Montalat et La Brégère).

Partout, l'objectif est le même : permettre aux élèves de réaliser un vitrail en papier de soie qui sera exposé au pavillon du Verdurier lors de la Semaine de l'Art déco, du 13 au 19 janvier prochain (voir encadré ci-contre).

Une façon concrète d'entrer dans cette aventure qu'est le centenaire des Arts déco en 2025.

Le modèle qu'ils doivent reproduire ne leur est pas inconnu. En effet, les élèves l'avaient découvert dès la deuxième séance, lors de la visite du lycée Turgot, lorsqu'ils s'étaient rendus au CDI pour un atelier d'arts visuels.

Toutes les classes travaillent sur ce même vitrail, mais chacune interprète la palette à sa manière, en



variant les combinaisons de couleurs. Dans la salle, Muriel et Elodie projettent l'image du vitrail sur le tableau et expliquent comment elles l'ont découpé en plusieurs parties pour que chaque élève puisse en réaliser une portion.

Cinq couleurs guideront la création (rouge, orange, jaune, marron et blanc) tandis que le gris du gabarit rappelle la structure de plomb d'un véritable vitrail.



« On a essayé de proposer quelque chose de ludique et d'instructif », glisse Muriel en présentant les étapes, les mêmes que celles découvertes à l'Atelier du vitrail :

- > travailler d'abord sur une maquette en papier,
- > établir une légende des couleurs,
- > réfléchir en binôme à une harmonie générale,
- > puis colorier les cases pour visualiser le résultat.

Ce n'est qu'une fois ces choix validés que commence le travail délicat du papier de soie, qu'ils doivent découper avec précision, tel des verriers, avant de le coller sur le gabarit.

Les élèves savent qu'ils ne sont pas obligés de reproduire fidèlement le modèle du vitrail d'origine. Ils peuvent s'en écarter, imaginer d'autres nuances, d'autres symétries de couleurs. Et cette liberté semble les inspirer : les échanges sont vifs, les regards curieux et les réactions émerveillées fusent dès que les premières couleurs apparaissent.

« C'est trop beau ! », s'exclament certains, conquis par l'effet du papier translucide à la lumière du jour.

L'enseignante, Mme Filiol, observe la scène avec le sourire. Elle mesure le chemin parcouru depuis les premières visites.

« Ils ont retenu beaucoup d'informations qu'ils ont retranscrit lors de productions écrites. Ils ont été très sensibles au projet, confie-t-elle. Aujourd'hui, ils mettent en application ce qu'ils ont vu. Écouter et observer, c'est bien, mais faire, c'est mieux ! »

Chaque binôme a finalisé sa partie avant les vacances scolaires, puis Muriel et Elodie ont tout récupéré pour pouvoir assembler le tout. Le vitrail complet atteindra 1,90 m de hauteur.

Les quatre œuvres produites dans les quatre écoles seront présentées en parallèle de l'image du vitrail original au pavillon du Verdurier.

Les élèves ont également pour mission d'inventer un titre commun et de rédiger un petit texte retraçant ce qu'ils retiennent de cette expérience autour du centenaire des Arts déco.

Une plongée dans l'art qui, au fil des séances, a transformé les élèves en apprentis verriers, fiers de voir leurs créations bientôt exposées au cœur de la ville.



Semaine de l'Art déco, au programme :

À l'occasion du 100^e anniversaire de l'exposition internationale des Arts décoratifs de 1925, le service Ville d'art et d'histoire consacre une semaine entière à l'Art déco.

Du **13 au 19 janvier**, l'exposition photographique *Élégance et modernité, l'architecture Art déco à Limoges* dévoile le patrimoine architectural de cette période. À travers une programmation quotidienne riche de visites, d'ateliers, de conférences et de moments conviviaux, pour petits et grands, vous êtes invités à plonger au cœur du Limoges des années 1920-30.

Un véritable voyage à travers les temps !

La programmation complète est à découvrir dans l'agenda culturel 2 mois à Limoges.

THÉÂTRE | CONCERTS | DANSE | OPÉRA | EXPOSITIONS | VISITES
AGENDA CULTUREL DE LA VILLE DE LIMOGES
LECTURE | CINÉMA | CONFÉRENCES | ATELIERS | MULTIMÉDIA

SEMAINE DE L'ART DÉCO

Du 13 au 19 janvier
au pavillon du Verdurier



N° 56 - JANVIER / FÉVRIER 2026





Retrouvez la traduction de ce texte sur limoges.fr, rubrique À lire

Dançar per se 'chaurar

La dança, qu'és un bon biais de metre un pè dins nòstra cultura lemosina. Dau temps de las velhadas d'ivern, qu'era pas rale de contar una nhòrla, de surtir l'acordeon, de butir la taula e de far petar los sòcs per dançar 'na borrèia davant lo fuc de chaminada. Ren de melhor per reviscolar lo còrs e l'esperit.

'Quela tradicion anciana de dança vai pauc per pauc se boirar a l'univers daus bales e chamnhar prigondament. Nascuts apres 1968, los bales trad s'inscriven dins l'istòria mai larja dau movement fòlc francés, marcat per una volontat de ruptura culturala, de retorn a las raïcs e de rechercha de fòrmas artisticas alternatives. A la debuta, 'queu movement se bastiguèt subretot a l'entorn de quauques pòles urbans, especialament Paris e Lion. Los musicaires fasian mai que mai daus concerts, enregistravan daus disques e organizavan daus festenaus defòra l'estiu, influençats per lo modele nòrd-american. Lo bale, 'pelat generalament « bale fòlc », era pas d'enguera un element centrau de 'quela dinamica. Quò chamnhet emb lo desvelopament dau trabalh de collecta. 'Que-las enquestas de terren, a la rencontra de musicaires e dançaires de tradicion, permeteren de tornar trobar daus repertòris obludats. Pauc per pauc, comencet de i aver daus bales emb una identitat de país afirmada : bales « gascons », « peitavins » o « lemosins », emb de las formacions emblematicas coma Tonton Pinar-dier o Los d'a Roier. 'Quilhs bales « regionaus » refusavan suvent l'estiqueta de « fòlc », jutjada tròp larja.

Lo succès de las danças collectivas

Los bales fòlc contribuèren larjament a eissegar las danças collectivas, e de'n primier lo cercle circassian. 'Quelas fòrmas, amistosas e participativas, fugueren tòst adoptadas dins los bales regionaus, daus uns còps sus de las melodias locals, d'autres còps sus daus aers venguts

d'alhors, mai que mai dau monde anglò-saxon. Per la Francesa Etay, especialista de las musicas tradicionalas en Lemosin, i aguèt un noveu gròs chamnament dins las annadas 1990 emb l'aparicion dau corrent dich « neo-trad ». 'Queu movement partit, entre autre, de la region de Granòple, se basa sus de las musicas compausadas e pas de tradicion. 'Uei, 'quilhs diferents corrents coexisten. DARRIER lo nom comun de « bale trad », i a de las practicas plan diferentas : daus bales eiretiers dau neo-trad, e d'autres fondats sus un trabalh aprifondit de collecta locala, coma per exemple los bales menats per lo grope limotjaud « Roule... et ferme derrière ». En Lemosin, gropes e institucions culturalas an desvelopat daus projectes que boiren bales, concerts, conferéncias e 'talliers, que tesmonhen d'una volontat de transmission mai larja. Qu'és dins la mesma eidèia que los gropes folclorics se 'trapen ilhs maitot



La velhada de Nadau (13 de decembre de 2025), perpausada per los escolans dau departament de musica tradicionala dau Conservatòri de Limòtges, permetet aus espectadors de describir la musica avant d'aprene a la dançar.

d'organizar daus bales trad coma 'queu dau « Rossignol do Limouzi » lo diumenc 25 de genier de 2026, a la sala de las festas de Landojas.

Un renouvelament de las generacions

Lo succès actuaü dau bales trad s'explica en granda partida per lo renouvelament de las generacions e per un fòrt besoenh de liam social. 'Quilhs bales responden a l'enveja de se retrobar, de partejar una experiéncia collectiva emb de las gents dubertas e benvolentas.

Enfin, Francesa Etay nòta que dempuei las annadas 1990, lo bale trad s'és larjament espadit en Euròpa, mercès a daus rendetz-vous coma lo Grand Bale de l'Euròpa, rencontra venguda incontornabla qu'assembla chasque estiu daus miliers de dançaires venguts de'n pertot a Genetines, dins l'Alièr. Eiretiers d'una lonja tradicion e en tut sapcher se tornar inventar, los bales trad apareissen aüei coma un espaci viu ente la memòria, la creacion e lo plaser de dançar ensemble se junhen, alaidonc junham nautres maitot lo cercle daus dançaires !



Printemps sportifs

inscriptions dès mardi 6 janvier

Pour les plus de 50 ans qui veulent faire un peu de sport pour garder la forme, l'édition 2026 des Printemps sportifs se décline en deux périodes : pour des activités en salle du 19 janvier au 27 mars et pour des activités dites nature du 20 avril au 26 juin.

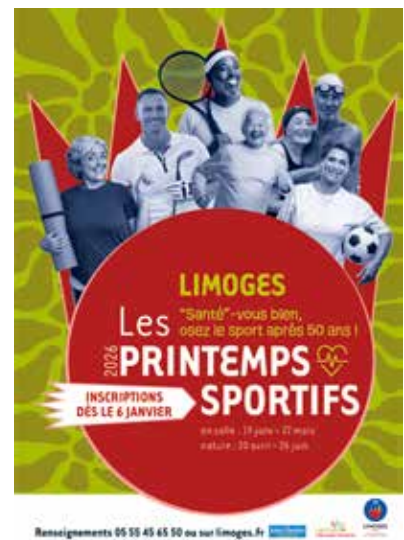
En revanche, les inscriptions pour les deux sessions ouvrent mardi 6 janvier à partir de 8 h 30. Le programme détaillé est consultable sur limoges.fr.

Avec des activités qui sont reconduites chaque année parce qu'elles ont un réel succès (Padel, tennis de table, escalade, bowling, aquagym, aviron, ...), le programme de cette saison prévoit aussi des nouveautés comme le basket en marchant / le Laser run qui combine tir au pistolet laser et marche active ou course / le

yoga fit qui fait travailler le renforcement musculaire, la mobilité et la respiration / le renforcement doux et ses étirements sur chaise aussi / ou bien la Sophro rando, qui éveille le corps et l'esprit.

34 activités sportives différentes en tout cette année pour un cycle de 8 séances d'activités sportives.

Tarifs : 23,20 euros par activité (pour 8 séances) pour les personnes domiciliées à Limoges et 40,80 euros pour ceux qui sont domiciliés hors Limoges.



En travaux,

Le stade des Montaraud à Beaubreuil passe en synthétique

Après les travaux conduits par Limoges métropole pour rénover le réseau d'eaux usées et d'eaux pluviales, situé à presque 8 mètres de profondeur en-dessous et autour du terrain de football, le chantier de rénovation du terrain vient de commencer avec le terrassement.

Au départ, un terrain stabilisé plutôt ancien et difficile à maintenir dans un bon état d'utilisation ; un éclairage par des lampes à iodure d'ancienne génération, consommatrices d'énergie. Demain, un terrain tout vert en synthétique et éclairé par des leds.





Un nom, une histoire, un bassin : Célia Barrot

Célia Barrot a plongé pour la première fois dans les bassins de Beaublanc à l'âge de 5 ans. Le bassin extérieur porte désormais son nom.

Depuis 1997, elle ne les a pas quittés et est toujours restée licenciée à l'ASPTT.

Après de multiples performances et podiums nationaux sur des distances conventionnelles, 8 en tout : 400 m, 800 m et 1 500 m en bassin, elle débute la nage en eau libre en 2008.

Championne de France en 2013 sur 25 kilomètres, elle reste la première nageuse française à avoir décroché une médaille aux championnats du monde 25 kilomètres (3^e à Roberval au Canada en 2010 en 5 h 57 minutes).

En équipe

Nageuse au palmarès en or, elle sait que la force de son mental, les heures d'entraînement où son coach

la pousse à la performance et sa volonté sont des atouts pour gagner. Aujourd'hui, elle occupe le poste de capitaine de l'équipe de water polo de l'ASPTT Limoges - équipe qui a déjà pris place sur plusieurs podiums N1 en 2017 et 2022.

Pour Célia, tout semble être une question de déclic.

Alors lorsqu'elle réussit à décrocher un premier record en 2004, à 14 ans, elle réalise que le sport de haut niveau est à sa portée. Ensuite tout s'enchaîne à vitesse grand V, jusqu'à ce jour où elle apprend que la Ville a décidé de donner son nom au bassin d'été de Beaublanc.

Une reconnaissance dont elle est forcément fière, mais qu'elle reconnaît mériter, pour avoir fait briller Limoges et son club à travers le monde.

Retrouvez son interview sur Instagram en flashant ce code



Le dojo du gymnase municipal du Sablard porte désormais son nom suite à une délibération du Conseil municipal de novembre 2025.

Cyril Jonard, une nouvelle médaille pour le judoka Limougeaud

Une nouvelle médaille en décembre pour le champion olympique Cyril Jonard, qui, à 49 ans, se place une fois de plus sur le podium au Grand Prix de Sao Paulo au Brésil.

Le judoka le plus titré du monde, devant Teddy Rinner, enchaîne les performances. Les dernières en date : le bronze aux Jeux paralympiques de Paris 2024 (en photo), une autre médaille de bronze aux championnats du monde 2025, une d'argent aux championnats d'Europe 2025.

Parafootball adapté à 7, une finale à Limoges

En amont du Championnat de France de parafootball adapté à 7 qui est organisé du jeudi 14 mai au dimanche 17 mai à Limoges, une réunion d'informations et de recherche de bénévoles est proposée mardi 20 janvier à 18 h 30 à la mairie de Landouge.

Tous ceux qui voudraient venir encadrer l'événement sont les bienvenus.

100 bénévoles par jour

Une centaine de bénévoles par jour est nécessaire. Parmi leurs missions : avoir le sourire et participer à l'organisation du tournoi sur place (orientation des équipes, suivi des scores, ...), gérer les buvettes et la restauration midi et soir auprès des joueurs.

Un Limougeaud engagé sur le Dakar Classic

Depuis le 3 janvier et jusqu'au 17 janvier, le Dakar Classic s'est élancé dans le désert de l'Arabie Saoudite. Cette épreuve met en lumière des véhicules historiques qui ont marqué l'histoire du Paris-Dakar. Cette année, le Limougeaud d'origine, Gabriel Valentin, y participe, marquant l'aboutissement d'un rêve né il y a près de quarante ans.

« Faire le Paris-Dakar a toujours été dans un coin de ma tête », se remémore-t-il.

Et le point de départ de cette histoire discrète restée dans sa tête remonte à 1988. Cette année-là, pour célébrer les 20 ans de l'enseigne Disque Bleu (DB) qui avait été fondée en 1968 par son grand-père Charles Valentin, puis dirigée par son père Jean-Michel (cette enseigne fut d'ailleurs le premier supermarché alimentaire ouvert dans la région), l'entreprise décide d'inscrire un Range Rover aux couleurs des supermarchés DB sur le Paris-Dakar, soit un véhicule jaune criard. Le véhicule est confié à Max Mamers, champion de rallye-cross et futur créateur du Trophée Andros.

Mais l'édition 1988 restera comme l'une des plus éprouvantes de l'histoire du Dakar : près de 200 véhicules quittent l'épreuve dès la première journée en Algérie. Seuls 151 concurrents franchissent la ligne d'arrivée sur les 603 engagés. Max Mamers fait partie des abandons.

« Ce fut un Dakar très dur, mais qui a permis ensuite de mieux encadrer les éditions suivantes », souligne Gabriel. Le Range Rover DB revient en France. Et pour le jeune garçon qu'il était alors, c'est à ce moment-là qu'il se met à rêver. En février 1988, à Saint-Junien, Gabriel monte à bord du 4x4 aux côtés de Max Mamers.

« On a des photos, même quelques vidéos de cette journée. Je me souviens très bien de ce moment ».

Les années passent et la passion demeure. En 2014, avec un ami d'enfance et le soutien de Toyota, Gabriel participe à la conception d'une



Brice (à gauche) et Gabriel sont actuellement en train de rouler à travers les dunes de l'Arabie Saoudite.

© Gabriel Valentin

réplique de la Toyota Celica de Didier Auriol, champion du monde des rallyes en 1994.

La suite s'impose alors naturellement. « Je voulais vraiment faire renaître le Range Rover jaune DB de 1988. Et la création du Dakar Classic en 2020 était la course parfaite pour concrétiser ce rêve d'enfant ».

Un projet de famille, de mémoire et d'engagement

Le véhicule est acheté en juin 2024 et la transformation débute en septembre de la même année à l'Atelier du Land, à Montauban, chez Philippe et Brice Laborie.

« Mon copilote n'était pas disponible pour faire ce rallye. Comble de la chance, Brice avait déjà fait cette course et il a restauré le véhicule avec son père. C'est tout naturellement que je lui ai demandé de devenir mon copilote », précise-t-il.

Pour recréer le véhicule de 1988 le plus fidèlement possible, Gabriel retrouve plusieurs partenaires historiques de l'époque DB, comme Jean-Marie Brachet (Coineau-Brachet Distribution) ou Antoine Gaye (Poulets Le Croquant), détenteurs de dossiers de presse, de photographies et même de stickers d'origine.

« Jean-Marie a été une vraie aide pour ce projet et il a fait bouger les choses sur Limoges. C'est grâce à lui que nous avons pu faire une présentation officielle à Panazol du Range Rover DB. Il y a eu un réel engouement ce jour-là », se souvient-il.

Mais ce Dakar Classic marque aussi un tournant plus intime. Gabriel Valentin a choisi d'associer cette course à un engagement associatif et de mettre en lumière **Espoir Isère Contre le Cancer**, parrainé par Bruno Saby, ancien vainqueur du Dakar.

En effet, il y a cinq ans, Gabriel a perdu sa mère des suites d'un cancer.

« Le but est vraiment de faire connaître cette association et au final, de financer l'achat de matériel de détection des cancers. Si cette course peut servir à autre chose qu'à moi-même, alors elle aura vraiment une valeur particulière ».

Entre excitation et appréhension, Gabriel Valentin avance avec lucidité. Il sait que le Dakar Classic ne sera pas une promenade. Mais sur les pistes saoudiennes, ce Range Rover jaune ne transportera pas seulement une mécanique d'époque : il embarquera une histoire familiale et le rêve d'un enfant, né en 1988, devenu réalité.

Suivez l'aventure sur instagram
[@dakarclassic2026_DB](https://www.instagram.com/dakarclassic2026_DB)



Clubs
Rotary
de France



mon sang
pour les autres
Rotary-Clubs de France • Établissement français du sang

DON DE SANG

Collecte sur RDV →



LIMOGES PRÉFECTURE

Salons de la Préfecture

JEUDI 5 FÉVRIER

11H - 18H30

VENDREDI 6 FÉVRIER

11H - 18H



Animations et collation gourmande
avec les Chefs qui vous régaler !



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR
DONNEZ VOTRE SANG !

dondesang.efs.sante.fr

0 800 744 100

Service & appel
gratuits





Samedi 31 janvier, la Croix rouge française ouvre ses portes

Accompagnant éducatif et social, aide-soignant, ambulancier, auxiliaire de puériculture, assistant médical, assistant de service social, infirmier, manipulateur d'électroradiologie médicale, masseur-kinésithérapeute, secrétaire médical et médico-social, ..., La Croix rouge française forme à tous ces métiers.

Samedi 31 janvier, une journée portes ouvertes est destinée à faire découvrir ses locaux, ses équipements et ses formations.

Événement sur inscriptions sur le site de Limoges de 9 h à 16 h, 25 rue Sismondi.

Les inscriptions se prennent
sur le site www.croix-rouge.fr
ou en flashant ce code



Le signe du mois



Prénom

Rétinoblastome,

Surveiller les yeux des jeunes enfants

En novembre, une conférence de sensibilisation au rétinoblastome était organisée à Limoges. Parce que ce cancer de l'œil est le plus fréquent chez l'enfant et qu'il peut être mortel, agir tôt est indispensable. Explications.

Cette tumeur cancéreuse rare se développe dans la rétine, généralement chez les enfants de moins de cinq ans, et touche autant les garçons que les filles.

« C'est une maladie qui a toujours existé partout dans le monde et qui peut être mortelle si elle n'est pas prise à temps. Pourtant elle est identifiable et soignable. Il existe des signes d'alerte à connaître absolument comme un strabisme persistant ou une leucocorie qui est un reflet anormalement blanc de la pupille, souvent visible à l'œil nu ou sur des photos prises au flash. En cas de doute, les parents doivent consulter en urgence un ophtalmologiste qui posera un diagnostic », explique Marie-Françoise Ray, présidente de l'association Rétinostop*.

À l'Institut Curie

En France, les enfants diagnostiqués sont pris en charge à l'Institut Curie à Paris, centre de référence.

Selon la taille, le nombre et la localisation des tumeurs, ainsi que l'âge de l'enfant, les traitements peuvent inclure chimiothérapie, traitements locaux (laser, cryothérapie), radiothérapie ou, dans les cas les plus sévères, ablation de l'œil pour sauver la vie de l'enfant.

« La précocité du diagnostic conditionne la mise en œuvre

de traitements permettant de préserver au mieux les yeux et la vision. Grâce à une prise en charge spécialisée et précoce, le taux de guérison dépasse aujourd'hui 90 %, ce qui rend la détection rapide absolument essentielle », insiste-t-elle.

* L'association Rétinostop a été créée en 1994 après la maladie du fils de Marie-Françoise Ray. Ses missions sont multiples car non seulement elle accompagne et soutient les familles touchées par le rétinoblastome, elle informe et sensibilise sur les signes d'alerte et l'importance du dépistage précoce, elle favorise l'insertion professionnelle des personnes ayant été touchées par la maladie et elle soutient la recherche pour améliorer les traitements et les chances de guérison.

www.retinostop.org
Réseaux sociaux @retinostop

retino stop

**REGARDEZ MOI BIEN
DANS LES YEUX**

Un strabisme persistant ? Un reflet blanc dans la pupille ?
Parlez-en à votre médecin !

Ils peuvent être les signes d'une maladie grave, le rétinoblastome, cancer de la rétine touchant le très jeune enfant.

institut Curie

Avec le soutien de





À vos agendas !

Les inscriptions pour les Foulées du Populaire 2026 ouvrent vendredi 9 janvier, à partir de 10 h.

Rendez-vous sur fouleesdupopulaire.fr



> **Dimanche 25 janvier**, si vous aimez danser, alors rendez-vous à partir de 14 h à la salle des fêtes de Landouge pour participer à un bal traditionnel. Cet événement est organisé par l'association Lou Rossigno Do Limouzi. Voir page 46.

Entrée : 10 €.



> **Dimanche 11 janvier**, les Puces de la Cité sont à retrouver dans le quartier de la Cité, de 8 h 30 à 18 h 30.

> **Samedi 17 janvier**, une vente de jus de pommes et de pommes aura lieu en bas de la rue du Clocher au profit des enfants malades et hospitalisés au CHU de Limoges. Cette manifestation est organisée par le Lions Club Renaissance, de 9 h à 18 h.

> **Samedi 17 et dimanche 18 janvier**, le Limoges Sporting Club de glace organise un tournoi de danse sur glace à la patinoire municipale. Cette compétition est ouverte aux compétiteurs licenciés dans des clubs affiliés à la Fédération française des sports de glace.

Entrée libre.

> **Dimanche 18 janvier**, le palais de Buxerolles vous accueille, dès 8 h et jusqu'à 17 h, pour participer au salon des collectionneurs de jouets anciens et de publicités anciennes.

Tarif : 2 € / gratuit pour les - 18 ans et les étudiants.

> **Du vendredi 23 janvier au mardi 3 février**, rendez-vous au pavillon du Verdurier pour découvrir le salon d'artistes des arts, sciences et lettres du Limousin. Une exposition annuelle pour mettre en valeur peintres, sculpteurs, écrivains, poètes, créateurs de bijoux et photographes régionaux.

Entrée libre, de 10 h à 19 h.

> **Mercredi 28 janvier**, une soirée de débats autour de la jeunesse et de la santé environnementale aura lieu à 17 h 30 au Campus Vanteaux, dans l'amphithéâtre Vareille. Intitulée Nuit du futur, elle sera animée par Clément Beaune, haut commissaire à la Stratégie et au Plan, Vincent Jolivet, président de l'Université de Limoges, et Vincent Cousseau, doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. **Entrée libre.**

> **Vendredi 30 janvier**, le Comité des fêtes de Beaune-les-Mines organise son assemblée générale, à 18 h 30, au premier étage de la mairie annexe. **Entrée libre.**

> **Samedi 31 janvier et dimanche 1^{er} février**, le Comité départemental de pétanque de Haute-Vienne organise la 32^e finale de la coupe de France des clubs. Rendez-vous au boulodrome du Moulin-Pinard.

> **Samedi 31 janvier**, à 15 h 30, au Bâtiment 25, Éric Boutaud et Patrick Granger donneront une conférence en lien avec leur ouvrage *Les halles de Limoges*.

> **Mercredi 4 février**, le forum Partir à l'étranger se tiendra de 10 h à 17 h au tiers lieu du Bâtiment 25. Un projet à l'international ? Job, études, stage, volontariat, séjour au pair, voyage en sac à dos... ? Stands



Une création Ville de Limoges  LIMOGES
MÉTROPOLIS
ARTS BOUILLON
ET INNOVATION

d'information, expositions, offres de mobilité à l'étranger, jeux, témoignages seront à découvrir sur place.

> **Samedi 7 et dimanche 8 février**, Limoges geek festival fête ses 5 ans au parc des expositions, de 10 h à 19 h. Au programme : concerts, conférences, dédicaces et défilés cosplay.

Tarif : 1 jour - 12 € / 2 jours - 19 €



Travaux d'entretien

Depuis **vendredi 2 janvier et jusqu'au dimanche 15 mars 2026**, la société RTE va effectuer des travaux d'entretien de la végétalisation dans plusieurs secteurs :

- > Beaubreuil - Casseaux
- > Aurence - Beaubreuil
- > Aurence - Saint-Martin-le-Vieux
- > Beaubreuil - Maureix

Ces travaux sont nécessaires afin de permettre le bon fonctionnement des lignes électriques à haute tension.



Groupe CIEL

LES ÉNERGIES DU COLLECTIF

L'année 2025 s'est achevée sur des succès qui démontrent que Limoges n'est plus seulement l'héritière d'un passé culturel résumé à la porcelaine. Si l'héritage des arts du feu reste une colonne vertébrale à laquelle la merveilleuse exposition du musée des Beaux-arts a su rendre un hommage reconnu nationalement à travers la célébration du centenaire des arts décoratifs, c'est aussi un patrimoine qui est redevenu un laboratoire de création, qui a été mis en valeur dans l'exposition Faire Moderne à la galerie des hospices. Comme un point de départ vers un nouveau siècle de création. Les ateliers d'artistes céramistes, émailleurs, vitraillistes contemporains se multiplient et les expositions des galeries rencontrent un succès croissant. Artistes et designers, locaux ou internationaux réinventent en permanence les arts du feu, dans une dynamique où tradition et innovation cessent de s'opposer, où initiatives artistiques individuelles et acteurs publics se soutiennent mutuellement pour former le collectif de la réussite.

La scène culturelle limougeaude s'est également s'est également affirmée par les records de fréquentation enregistrés par le Festival éclats d'émail qui s'est haussé parmi les plus grands festivals de jazz nationaux, l'Opéra qui a maintenant

sa scène de danse à la MAD Jean-Moulin et qui propose une programmation éclectique hors les murs, s'ouvre sur l'électro, élargissant ainsi sa fréquentation à de nouveaux publics, plus jeunes.

Théâtre, arts visuels et plastiques, musiques, la scène culturelle limougeaude s'affirme partout.

Ce sont les centres culturels municipaux qui offrent une programmation variée et exigeante, là aussi en collaboration permanente avec le riche tissu associatif de la ville et qui remplissent les salles pour le plus grand plaisir des spectateurs.

A cette dynamique s'ajoute l'ouverture de nouveaux lieux hybrides, tiers lieux culturels proposant expositions, coworking, ateliers partagés et performances. Ces espaces partagés participent à l'effervescence créative actuelle qui attire une nouvelle génération d'artistes et d'entrepreneurs culturels.

Limoges est redevenu un écosystème créatif qui se réinvente en permanence, s'adapte aux nouveaux enjeux économiques en n'opposant plus public et privé, mais aussi en s'adaptant aux nouveaux enjeux technologiques et aux exigences de sobriété énergétiques, aux nouvelles attentes d'un public élargi et plus jeune qui communique différemment, qui est avide d'émotions culturelles ouvertes et collectives.

Enfin, Limoges bouillonne par la force de son tissu associatif, véritable moteur d'énergies qui se manifeste dans la diversité des initiatives, des projets éducatifs et des nombreuses actions dans les quartiers prioritaires, toujours soutenues par l'état et la ville de Limoges, rappelant ainsi que la culture est une affaire collective, portée aussi par une population de bénévoles qui s'engagent.

Partout, les établissements apprennent à co construire aujourd'hui les programmations culturelles de demain, les échanges se multiplient enfin entre les acteurs institutionnels de l'ex Limousin, les intervenants privés, les collectifs et syndicats d'artistes, les associations, afin de se donner désormais les moyens de briller au-delà du local.

Ce qui distingue Limoges, aujourd'hui, c'est précisément cette manière de se projeter collectivement. Chaque réussite culturelle, chaque exposition, chaque spectacle, chaque création est le fruit de l'intelligence partagée. Ainsi, Limoges ne se contente pas de rayonner : elle choisit de rassembler ses nombreuses forces vives pour porter des succès collectifs et concevoir une nouvelle façon d'envisager l'avenir de la culture.

Samia Riffaud, Muriel Laskar, Corinne Robert, Vincent Brousse pour la majorité municipale.

Gauche citoyenne, sociale et écologiste

LIMOGES, ENCORE UN TRAIN DE RETARD ?

L'année 2025 s'est achevée par une mauvaise nouvelle en provenance de SNCF Voyageurs qui travaille pour 2027 sur la réouverture d'une **ligne à grande vitesse entre Bordeaux et Lyon** via la région parisienne. Ce projet de desserte ferroviaire, qui contourne le Massif central et abandonne l'idée d'une desserte transversale, pénalise une nouvelle fois Limoges en privilégiant encore le schéma ferroviaire en étoile vers Paris, en aggravant de la sorte l'enclavement de notre territoire. Non seulement c'est, une aberration car la ligne Bordeaux - Limoges - Clermont-Ferrand - Saint-Etienne - Lyon concernerait un bassin démographique de plus de 5 millions d'habitants, mais c'est aussi le signe d'un profond mépris pour notre territoire qui se trouve, une nouvelle fois relégué.

L'État n'aménage plus le territoire, il le déménage en renforçant la diagonale du vide.

Car ce n'est pas une première. Depuis la suppression en 2014 de la ligne ferroviaire d'équilibre Bordeaux-Lyon, Limoges se retrouve sans liaison directe avec Clermont-Ferrand et Lyon. En attendant l'arrivée plusieurs fois repoussée des nouvelles rames Oxygène, les Limougeaude subissent

également l'abandon de la **ligne POLT** (Paris - Orléans - Limoges - Toulouse) qui voit s'accumuler les retards et les suppressions de train en raison du vieillissement du matériel roulant, du manque d'entretien et de modernisation du réseau, comme l'a rappelé le dramatique accident ferroviaire de Brétigny-sur-Orge en 2013. De même, en 2018, la **liaison ferroviaire Limoges et Angoulême** était annoncée fermée durant trois mois pour entretien. Elle n'a pour le moment jamais rouvert, l'État refusant de s'engager à long terme pour financer la restauration de la ligne. L'État doit retrouver son rôle planificateur en matière de transport ferroviaire. Le train c'est bon pour le climat, c'est bon pour l'économie et pour l'attractivité de notre ville. **Nous nous engageons à défendre, sans relâche, le désenclavement de Limoges.**

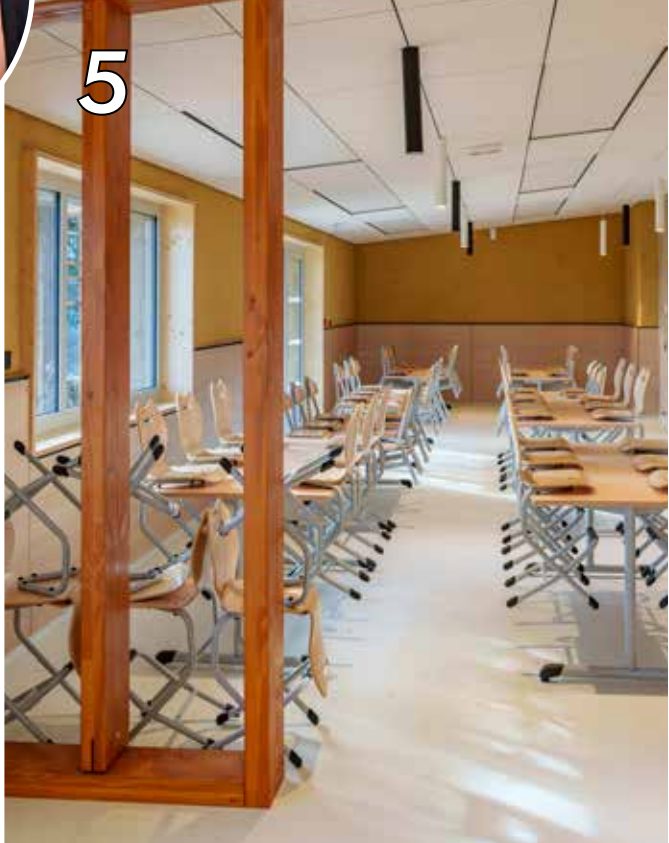
Transports dans la ville de Limoges, ça patine aussi!

En 2025, la droite limougeaude se décidait, enfin, à expérimenter une gratuité partielle des bus le week-end, gratuité qui figurait déjà dans nos propositions de programme en 2020 ! Il s'agit désormais d'aller plus loin car la gratuité des transports c'est une

mesure écologique, mais aussi un gain de pouvoir d'achat. Depuis presque 12 ans, les Limougeaude n'ont pu que constater le manque de volonté du maire de Limoges quant à la décarbonation des transports dans notre ville. On attend toujours une vision globale concernant le plan de déplacements urbains pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux. Qu'il s'agisse des tergiversations autour du projet de BHNS (Bus à haut niveau de service), du manque d'aménagements sécurisés pour les vélos, de l'absence de réflexion sur la place de la voiture en ville et de l'épineuse question du stationnement pour les habitants et les usagers du centre-ville... les sujets ne manquent pas et **il serait temps d'accélérer sur les mobilités durables !**

Pour cette nouvelle année, nous faisons pour notre ville le vœu d'une année placée sous le signe de la volonté et de l'engagement au service de tous ses habitants. Nous adressons aux Limougeaude et aux Limougeaude, nos meilleurs vœux pour une année 2026 résolument tournée vers l'avenir, porteuse d'espoir, de projets et de solidarité.

Thierry Miguel, Gulsen Yildirim, Gilbert Bernard, Olivier Ducourtioux, Thibault Bergeron, Christelle Merlier / groupe.opposition@limoges.fr - 05 55 45 63 66





6

Légendes :

1 : plusieurs arbres de haut jet ont été abattus au parc du Moulin-Pinard en décembre face à la dangerosité qu'ils représentaient. Ces arbres faiblement enracinés sur les talus présentaient un risque de bascule accru par la roche affleurante qui s'éffrite régulièrement.

2 : le 28 novembre, la Préfecture de la Haute-Vienne accueillait un Hackathon inédit qui a réuni 12 coachs et 70 étudiants de l'Université de Limoges, issus de champs disciplinaires hétérogènes et complémentaires (IPAG, IUT et faculté de lettres). Répartis en équipes mixtes, ils disposaient d'une journée pour imaginer une solution innovante répondant à un défi sociétal en lien avec la sécurité publique et de 3 minutes de pitch pour convaincre un jury de professionnels exigeants. Un exercice pédagogique, teinté de créativité. Clara Pascal, alternante à la direction de la communication de la Ville, fait partie de l'équipe victorieuse - Ici à côté du Préfet de la Haute-Vienne, François Pesneau, lors de la désignation des lauréats.

3 : lundi 8 décembre la Ville recevait l'équipe de France Handball Sourd. L'occasion de féliciter chaleureusement ces sportifs, médaillés aux Jeux Olympiques 2025.

4 : mercredi 26 novembre, des élus de la commission culture animations du Conseil municipal des enfants ont rencontré les jeunes chanteurs du programme Opéra Kids. Ce fut l'occasion pour eux d'échanger autour de l'importance de la culture pour les enfants.

5 : la Ville construit un bâtiment écoresponsable pour créer un nouveau restaurant au groupe scolaire Les Bénédictins. Fin décembre, le mobilier était juste livré.

6 : mercredi 17 décembre, c'est une belle preuve de solidarité qui a eu lieu au centre de loisirs d'Uzurat. En effet, la Ville a remis au Secours populaire des jouets collectés auprès des parents des enfants accueillis afin qu'ils puissent se retrouver sous un sapin pendant les fêtes et rendre un enfant heureux.

7 : l'Art déco séduit... Et la presse nationale le confirme ! La Ville de Limoges, en lien avec le musée national Adrien-Dubouché, a organisé un voyage de presse jeudi 11 décembre pour faire découvrir l'exposition « Faire Moderne » au musée des Beaux-Arts de Limoges, puis les Énergies de la Terre, présentée au musée national Adrien-Dubouché. Les journalistes de 5 médias de la presse nationale (Intramuros / Télérama / L'OEIL - AMC - Le Moniteur / La Croix) ont été accueillis et séduits par la créativité et les savoir-faire de Limoges.

8 : la place des Bancs presque terminée ! Après les arbres plantés début décembre (des Sophora japonica Regent), les luminaires ont suivi, permettant aux passants de profiter de douces soirées en centre-ville (voir couverture de ce magazine). Les travaux se poursuivent place du Poids-Public.



7



8



Le Maire, le conseil municipal
et les agents municipaux
vous présentent leurs

**MEILLEURS
VŒUX**

limoges.fr



LIMOGES
ARTS DU FEU
ET INNOVATION